

PER
B-226



VOLUME XXII, No 41

QUÉBEC

11 OCTOBRE 1934

Qui peut bien avoir raison, Pierre ou Paul?

A propos de l'origine de nos races d'animaux domestiques

—Pierre est d'avis qu'elles sont dues à des dons mystérieux sans origine et sans fin.

—Paul est d'opinion différente: Une race d'après lui, n'est qu'un groupement conventionnel d'animaux sélectionnés en vue d'une production quelconque etc.

Vous saurez à qui donner raison en lisant ce chapitre sur l'origine de nos races de bétail, traité avec maîtrise dans le tome 2e du manuel d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière intitulé:

“LES ANIMAUX”

On y trouve quantité d'autres renseignements que tous les agriculteurs - jeunes ou vieux - ont besoin pour mieux s'en tirer avec leurs animaux.

Vendu franc de port par

\$1.00

pour le volume seul

LE BULLETIN DE LA FERME

Case 159 St-Roch, Québec

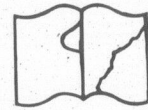
Le volume
et votre
abonnement
au BULLETIN de la FERME

\$1.25

11

11

11



Associé
du peuple canadien
depuis 116 années.

L'ACTIF DÉPASSE
\$700,000,000

BANQUE DE MONTRÉAL
Fondée en 1817

DOMMAGES. INSTITUTRICE.—Q. 1. L'autonne dernier j'ai refusé d'ouvrir la porte à ma voisine. C'est une femme qui ne reste jamais chez elle et est une source d'ennuis pour tous les gens du voisinage, elle guette partout et essaie de susciter des procès ou des frais à qui ce soit. Elle m'a menacé d'une lettre d'avocat. Est-ce que je dois payer les frais de lettre et attendre qu'elle me poursuive et alors expliquer à la Cour tout ce qu'elle fait dans le voisinage?

2. Une institutrice n'a pas reçu des commissaires ou du secrétaire-trésorier d'avis le premier juin. Que doit-elle faire si on ne veut pas la garder pour l'année suivante?

Rép. à A. T.—1. Il n'y a pas lieu d'exiger des dommages de qui que ce soit par le fait que vous n'avez pas voulu recevoir chez vous une personne ou que vous auriez fermé la porte de votre domicile. Vous êtes maître de recevoir chez vous qui vous voulez. Si une lettre d'avocat vous est adressée seulement sur ce point et que vous n'avez pas à être blâmé ou à reconnaître quelque faute au sujet des griefs qui seraient mentionnés dans cette lettre d'avocat, je ne vois pas pourquoi vous auriez à payer les frais car, si vous n'êtes pas responsable, vous n'avez pas à vous occuper d'une lettre d'avocat. Si des procédures sont instituées contre vous, tout dépendra du genre d'action et de ce qui y est allégué. S'il s'agit d'injures verbales vous pourrez

certainement faire prouver devant la Cour la fausseté des allégués de l'action suivant les procédures que vous produirez vous-même, ou par l'intermédiaire de votre avocat, et alors faire produire les témoins qui auront entendu les déclarations à l'effet contraire données par les parties intéressées.

2. Les commissaires et les syndics d'écoles, après avoir décidé, par résolution adoptée à une session régulière, de ne pas engager un instituteur pour l'année suivante, doivent, avant le premier juin qui précède l'expiration de l'engagement de cet instituteur, lui signifier, par écrit, leur intention à cette fin; dans cet avis ils ne sont pas tenus de donner les raisons qui motivent leur décision. Les instituteurs qui n'ont pas reçu la notification dont il est question ci-haut se trouvent engagés pour l'année scolaire suivante pour la même école et aux mêmes conditions, à moins que l'une des causes de résiliation de l'engagement ne puisse être invoquée contre eux.

Q. Ai-je le droit d'aller cueillir des bleuets sur la route d'un colon dont le terrain n'est ni clôturé ni borné?

Rép. à T. B.—Le colon est maître chez lui, et à moins qu'il y ait entre vous des difficultés quant aux limites de vos terrains respectifs, il est en droit de vous empêcher de commettre des empiétements sur sa propriété.

Inspection des étalons pour l'année 1935

Itinéraire que suivront les inspecteurs du Comité de Surveillance des Étalons de Québec du 15 au 19 octobre 1934.

Oct. 15.—Montebello	Hotel Poirier	11.00 à 11.30 p. m.
15.—St-Emile	Chez A. Bisson	1.00 à 1.30 p. m.
15.—St-André-Avellin	Hôtel	2.00 à 2.30 p. m.
16.—Notre-Dame-de-la-Salette	Chez D. Deslauriers	9.00 à 9.30 a. m.
16.—Buckingham	Hôtel Palace	10.00 à 10.30 a. m.
16.—East Templeton	Central	11.00 à 11.30 a. m.
16.—Chelsea	Chez M.-J. Hendrick	1.00 à 1.30 p. m.
16.—Venosta	McLaughlin	2.30 à 3.00 p. m.
16.—Kazubazna	Hôtel	3.30 à 4.00 p. m.
17.—Burbridge	Station C. P. R.	9.00 à 9.30 a. m.
17.—Maniwaki	Hôtel	10.00 à 10.30 p. m.
17.—Gracefield	Hôtel Morin	11.30 à 12.00 p. m.
18.—Aylmer	Chez M. B. Dixon	9.00 à 9.30 a. m.
18.—Parker	Station C. P. R.	10.00 à 10.15 a. m.
18.—Beachgrove	Chez M. J. Dowe	10.30 à 11.00 a. m.
18.—Campbell's Bay	Hôtel	1.00 à 1.30 p. m.
18.—Chapeau		2.30 à 3.00 p. m.
19.—Shawville	Pontiac	9.00 à 10.00 a. m.

L'inspection annuelle est obligatoire pour tous les étalons destinés à la monte. Veuillez avertir tous les propriétaires dans votre localité. Le permis de 1934 doit être remis aux inspecteurs lors de l'inspection.

Comité de Surveillance des Étalons:—Sous-secrétaire:—J.-J. GAUTREAU.

NOUS METTONS À VOTRE DISPOSITION UN SERVICE D'IMPRESSIONS

des mieux outillés de la
ville — pouvant exécuter
tous genres d'impressions
tels que:

Brochures — rapports — factums
catalogues — en-têtes de
lettres — circulaires
enveloppes — fac-
tures — etc.
etc.

LE SOLEIL LTEE

(Département de l'Imprimerie)

Gens de la
campagne
et du district

FAITES
IMPRIMER

— au —
"SOLEIL"

Nos prix sont bas!

DEMANDEZ NOS
COTATIONS

CONSULTATIONS LEGALES

PAR L'AVISEUR LÉGAL DU "BULLETIN DE LA FERME".

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal: 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui régissent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

HYPOTHÈQUE.—Q. J'ai consenti une hypothèque sur une de mes propriétés et le capital deviendra échu prochainement. Je ne suis pas en mesure d'acquiescer cette somme. Est-ce que d'après la nouvelle loi le créancier peut me forcer à payer cette hypothèque et, au cas où il m'accorderait un délai, est-ce que la même obligation reste en vigueur ou s'il a droit d'exiger une autre hypothèque?

Rép. à P. B.—J'ai répondu à des questions semblables à plusieurs reprises. J'ai, de plus, fait publier dans ces mêmes colonnes le texte même de la loi du moratoire et je crois que vous avez obtenu à date, si vous lisez les consultations qui y sont données, une réponse à ce que vous me demandez. Je n'ai pas d'objection à répondre à votre demande et je le ferai ci-après mais je désire déclarer que les questions posées et les réponses données sont publiées pour la satisfaction générale de tous les abonnés et, en particulier, de celui qui demande l'information et alors il serait préférable de suivre ces consultations légales, lesquelles sont appelées à rendre des services inappréciables, pour éviter la répétition des mêmes questions.

Si vous en êtes tenu à toutes et chacune des dispositions de la loi du moratoire, ce n'est pas votre créancier qui vous accorde le délai car c'est la loi qui y pourvoit et alors il n'en est pas question car la loi ne vous y oblige pas de renouveler votre acte d'hypothèque. Tout de même, vous n'êtes pas sans savoir que votre créancier hypothécaire n'a pas le droit de procéder sans vous donner un avis de trente jours et durant ce délai, si vous désirez prendre avantage de la loi du moratoire, il vous faut produire une requête pour obtenir le délai dont vous aurez besoin et qui pourra vous être consenti par le Juge.

CONTRAT DE MARIAGE.—Q. Je suis marié en séparation de biens et il m'appert au contrat de mariage qu'il n'y aura pas de douaire, ni coutumier, ni préfixe. En vertu de cette clause, est-ce qu'un mari est obligé d'habiller sa femme convenablement et, advenant séparation de corps, est-ce que la femme a le droit d'exiger un salaire de son mari pour le travail effectué depuis qu'elle demeure avec lui et pour les soins qu'elle lui a donnés lorsqu'il était malade?

Rép. à M. M.—Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours et assistance. La femme est obligée d'habiller avec le mari et de le suivre partout où il juge à propos de résider. Le mari est obligé de la recevoir et lui fournir tout ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie selon sa faculté et son état. La clause du contrat de mariage où il est stipulé qu'il n'y aura pas de douaire ne se rapporte pas aux obligations dont il est question ci-haut et vous êtes en droit de vous faire habiller convenablement par votre mari mais, advenant une séparation de corps, vous n'aurez pas droit de recevoir quelque salaire ou rémunération que ce soit pour le travail que vous aurez pu faire ou pour les soins que vous avez pu lui donner.

FONCTIONS D'EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE. JUGEMENT CONTRE DÉBITEUR.—Q. Le débiteur qui s'est vu condamné à payer sa dette par jugement non exécuté, peut-il continuer à exercer les fonctions d'exécuteur testamentaire?

Rép. (au Syndicat Avicole de St-Bernard).—Sans aucun doute. S'il fait défaut d'exécuter ses obligations comme tel exécuteur testamentaire, il y a lieu de requérir sa destitution.

PIÉTONS.—Q. De quel côté du chemin doivent circuler les piétons?

Rép. à A. P.—La loi n'a rien à ce sujet. Les piétons doivent être prudents; il semble qu'il vaudrait mieux circuler de façon à voir venir les automobiles.

VENTE DE LOT A BOIS, DROIT DE MINES.

Q. L. conseil municipal qui vend un lot à bois en recouvrement des taxes, confère-t-il en même temps à l'acquéreur la propriété des mines qui peuvent s'y trouver et qui auraient été concédées auparavant par l'autorité compétente?

Rép. —Non. Le droit de propriété des mines est distinct et séparé du droit de propriété de la surface.

Q. 1. Existe-t-il une disposition du Code Municipal exigeant la lecture à haute et intelligible voix des documents devant être lus devant le conseil?

2. Qui est responsable des dettes des cercles agricoles?

3. Le conseil peut-il aider un cercle agricole?

Rép. —1. Je ne connais aucun article du Code Municipal réglant le cas, mais la chose n'a pas d'importance, parce qu'un document dont la lecture est exigée par la loi, qui ne serait pas lue à haute et intelligible voix de manière à pouvoir être comprise, ne subirait pas de véritable lecture.

2. Le cercle lui-même comme toute autre corporation.

3. Je crois qu'aux termes de l'article 398 du Code Municipal qui permet à ce dernier de réglementer pour aider aux agriculteurs, le conseil municipal peut subventionner un cercle agricole, dans les limites de la municipalité.

Q. Ma mère a fait la donation des meubles meublés à mon frère, le chancelier de la ferme vivre. Elle entend maintenant réclamer une pension de moi-même. A-t-elle le droit de l'obtenir?

Rép. à J. L.—Il serait bien intéressant de lire l'acte de donation. En dépit de cet acte, si réellement votre mère est dans le besoin et que vous soyez en état de lui payer une pension, elle est en droit de vous la réclamer. Vous pourriez, dans certains cas, exercer votre recours en garantie contre celui-là qui s'est chargé de la faire vivre.

FOSSÉ DE LIGNE.—Rép. à H. B.—A la question posée, je crois que votre voisin est en droit d'exiger un fossé de ligne.

CHIEN.—Q. Le conseil peut-il exiger une licence pour la garde d'un chien?

Rép. à A. D.—Certainement oui; il suffit d'adopter un règlement en conséquence.

INJURE VERBALE.—Rép. à R. V.—Le père d'un mari n'a pas le droit d'injurier la mère de la belle-fille de la façon que vous le rapportez dans votre lettre. Il y a certainement lieu à un recours en dommages.

Q. Aux dernières élections des Commissaires d'Écoles R. et H. avaient à se faire recueillir comme commissaires. G. n'était plus candidat et H. brigait de nouveau les suffrages. Quelqu'un proposa R. contre G. et j'ai moi-même présenté deux candidats A. et O., sans indiquer contre lequel des trois autres leur candidature s'offrait. Le jour de la nomination, le secrétaire m'a fait retirer ma motion pour présenter A. contre G. et O. contre H. Le secrétaire avait-il le droit d'agir ainsi?

Rép. à P. G.—Votre proposition devait indiquer contre lequel des candidats vous proposiez d'entendre faire la contestation. Il était permis de proposer plus d'un candidat contre H. et celui qui aurait recueilli le plus de votes aurait été élu. Je crois que le secrétaire a bien agi. Au surplus, vous avez consenti à modifier votre proposition et il n'y aurait plus de recours.

Q. J'avais demandé à quelqu'un la permission de déposer du ménage dans une chambre inoccupée de sa maison et je l'ai obtenue. Le même jour, ce quelqu'un a obtenu de moi l'autorisation d'utiliser certains de mes meubles meublants pour orner sa salle. Il n'y a pas eu de convention entre nous quant au paiement. On me réclame aujourd'hui un loyer pour l'usage de la chambre. A-t-on le droit de me faire payer et si oui, ai-je droit moi-même à une rémunération pour l'usage de mon mobilier, etc.?

Rép. à J. T. S.—Si ce Monsieur entend se faire payer l'usage de sa chambre, vous êtes certainement vous-même en droit de réclamer la valeur de la location de vos meubles. Si, par la faute du propriétaire, certains de vos effets mobiliers sont perdus ou ont été endommagés, vous avez encore un recours. Ce sont les gens de la localité, en tenant compte de toutes les circonstances, qui pourront dire quelle est la valeur du loyer dans chaque cas. Vous ne pouvez maintenant forcer le propriétaire actuel à payer ses taxes.

COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE RURAL.—Rép. à A. T.—A vos questions très longues, je réponds: Si vous n'êtes pas, en ce moment, signataire de billets promissoires ou d'engagements particuliers et si vous avez acquitté le montant de vos actions, vous n'avez plus d'autre responsabilité; les créanciers qui ne seraient pas payés peuvent provoquer la liquidation de votre Compagnie de Téléphone, de même que les actionnaires peuvent la requérir.

TAXE DE VENTE.—Rép. à P. P. C.—A votre question, je réponds: La taxe est payable sur le prix de la machinerie complète.

Rép. à P. L.—J'omets la question à votre demande. Je crois que ceux-là que vous avez employés ont le droit de réclamer de vous leur plein salaire, à moins que vous ayez fait des conventions explicites avec eux à l'effet qu'ils ne seraient payés que si vous l'étiez vous-même.

ACHAT.—Q. J'ai acheté un cheval qui m'a été garanti verbalement et il m'est arrivé estropié. N'étant pas un très bon cheval de travail, il est aussi mutin et bien que guéri actuellement des crevasses, il a tendance à la boiterie; quels sont mes droits?

Rép. à H. F. H.—Il s'agit de défauts apparents; vous avez accepté le cheval et, si je comprends bien, il y a déjà plus de deux mois que vous en êtes en possession. Je crois qu'il est trop tard pour vous plaindre en justice.

Q. La Commission Scolaire peut-elle, pour l'emplacement d'une maison d'école, s'emparer sans payer du terrain d'autrui?

Rép. à R. B.—La Commission Scolaire n'a pas ce droit; comme à chacun en général, il lui incombait de faire l'acquisition des terrains nécessaires pour ses maisons d'école et d'en payer le prix. Vous avez le droit de vous faire payer la valeur de votre propriété.

LETTRE ANONYME.—Q. Est-il vrai que la réception d'une lettre anonyme donne droit à un recours en justice contre son auteur?

Rép. à J. B.—La lettre anonyme en elle-même, comme toute autre lettre, ne fait pas naître un recours en justice. Si la lettre anonyme est injurieuse, son auteur peut être poursuivi. Il est toujours assez difficile de faire la preuve.

TAXES—ARRÉRAGES.—Q. J'ai plus de trois ans de taxes en arrérages, à divers intervalles. J'ai donné des acomptes. Si le conseil ou la commission scolaire me faisait des frais en recouvrement du montant total dû, pourrais-je plaider prescription pour le surplus des trois ans; les reçus en mains sont faits acompte sur arrérages.

Rép. à J. C.—Le débiteur de plusieurs dettes a le droit de déclarer, lorsqu'il paye, quelle dette il entend acquitter. Lorsque la quittance ne comporte aucune imputation, le paiement doit être imputé sur la dette que le débiteur avait pour lors le plus d'intérêt à acquitter, entre celles qui étaient partiellement échues. Si, de plusieurs dettes, une seule est exigible, le paiement s'impute sur la dette échue, quoique moins onéreuse que celles qui ne sont pas encore échues. Si les dettes sont de même nature et également onéreuses, l'imputation se fait sur la plus ancienne. Les reçus ne mentionnent aucune dette en particulier; vous aviez plus d'intérêt à acquitter la dette la plus récente, puisque les autres s'acheminaient vers la prescription.

VOIRIE, DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ.—Q. La municipalité a fait ses chemins moyennant 50% de la Voirie. Lors des travaux, l'on a brisé ma devanture, spécialement un quai qui retient mon terrain et on m'offre \$50.00 pour le refaire?

Rép. à J. E. B.—La corporation municipale est tenue de vous payer tous les dommages qu'elle vous a causés.

Votre cheval TOUSSE-T-IL? Évitez le SOUFFLE. Donnez-lui ANTI-TOSSE. Le meilleur remède connu. Par poste 85c. Pour toute autre maladie, consultation gratuite. Écrivez-nous. The General Veterinary Drugs, Ltd., Hull, Qué. Établie en 1899.

Volume XXII—Hern

UNE PENSEE

PAR SEMAINE

"Nous avons plus be
les que de critiques".

Il se rencontre enco
nes pour critiquer l
classification de nos p
coles. S'il vous arrive
contrer, chose fort p
pouvez leur répondre
puis que la loi de clas
produits laitiers est en
au Canada, disons en
aux instances de la C
Fromagers de Québec,
canadien a fait un gat
Notre beurre est de f
et nos œufs se vendent
Canada que dans n'in
tre pays. Et sans co
consommation denos
tout les œufs et le p
rablement augmenté
est reconnu par exer
plus gros consomm

Puis ces personnes
état de suggérer un
tionnel de traiter au
ment les bons culti
bons fabricants?

La seule critique que
que font des person
pables de préconiser
préférable aux lois
que et de démontrer
raisonnement juste e
logiques que les m
amélioreront une situ
que. Autrement à q
son temps à démolir
n'avons pas le cour
construire.

Feu Georges E. I

George Edmund Mc
saire fédéral des fruits
aoté chez lui à Ottawa
dié assez longue. Le C
un ouvrier infatigable
fruits et un homme d
bilité et d'une extrê
n'est pas tant par la h
avec laquelle il exerç
qu'il vivra dans la m
ont été ses collaborat
naissances, dont le cer
au-delà des frontières
plutôt par sa person
courtoisie, son amabi
et pour tant de trait
formaient le fond d
George McIntosh ét
honnête homme et un
toute l'acceptation de
Nul peut-être au C
avec plus de persévér
ver la situation de l'in
en relevant la qualit
l'intégrité nationale,
avant de disparaître
grès réalisés vers ce b
ardemment d'atteind
s'était tracé n'était
réflexion de son idéal
caractère.

M. McIntosh a con
comme journaliste à
était né et son passa
lisme lui a sans doute
prendre les hommes e
Tout jeune encore, v
ans, lorsqu'il était p
du Forest Standard.
de la nécessité d'une
blie pour le comm
produits importants
Il travaille pour réal
tion, et il étudia pou
rant de tous les deta
phases de l'industrie
tôt une autorité part
Tandis qu'il dirige
fut invité par l'Assc
des producteurs de
étude des débouchés
de l'Ontario. Il co
de la façon la plus

(Suite à la



EGALES

FERME".
etamment pris de tenir compte
néficer de ce service de consul-
in que nous puissions constater
ement au Bulletin; 3. L'avocat
cernant les lois qui gouvernent
une longue étude, sont choses à
e réponse immédiate par lettre.

Élections des Commissaires
vaient à se faire recire comme
'était plus candidat et H. bri-
suffrages. Quelqu'un proposa
moi-même présenté deux can-
ins indiquer contre lequel des
adidature s'offrait. Le jour de
crétaire m'a fait retirer mam-
A. contre G. et O. contre H.
-il le droit d'agir ainsi?

tre proposition devait indiquer
lidats vos proposés entendaient
u. Il était permis de proposer
contre H. et celui qui aurait re-
aurait été élu. Je crois que le
i. Au surplus, vous avez con-
tre proposition et il n'y aurait
de à quelqu'un la permission de
dans une chambre inoccupée de
obtenue. Le même jour, ce
de moi l'autorisation d'utiliser
bles meubles pour orner sa
eu de convention entre nous
On me réclame aujourd'hui
ge de la chambre. A-t-on le
oyer et si oui, n'a-t-on droit
mération pour l'usage de mon

Si ce Monsieur entend se faire
chambre, vous êtes certaine-
droit de réclamer la valeur de
ubles. Si, par la faute du pro-
vos effets mobiliers sont per-
mages, vous avez encore un
gens de la localité, en tenant
a circonstances, qui pourront
eur du loyer dans chaque cas.
intenant forcer le propriétaire
xes.

E. TÉLÉPHONE RURAL.—
questions très longues, je ré-
pas, en ce moment, signataire
es ou d'engagements particu-
acquit le montant de vos ac-
lus d'autre responsabilité; les
aient pas payés peuvent pro-
de votre Compagnie de Télé-
e les actionnaires peuvent la

E.—Rép. à P. P. C.—A votre
La taxe est payable sur le
complète.

ets la question à votre deman-
la que vous avez employé ont
de vous leur plein salaire, à
fait des conventions explicites
ne seraient payés que si vous

acheté un cheval qui m'a été
et il m'est arrivé estropié.
bon cheval de travail, il est
que guéri actuellement des
ence à la boiterie; quels sont

Il s'agit de défauts apparents;
cheval et, si je comprends bien,
eux mois que vous en êtes en
qu'il est trop tard pour vous

Scolaire peut-elle, pour l'em-
nison d'école, s'emparer sans
trui?

Commission Scolaire n'a pas
acun en général, il lui incombe
des terrains nécessaires pour
d'en payer le prix. Vous avez
payer la valeur de votre pro-

ME.—Q. Est-il vrai que la
re anonyme donne droit à un
nre son auteur?

Lettre anonyme en elle-même,
lettre, ne fait pas naître un
Si la lettre anonyme est in-
ut être pourvu. Il est tou-
faire la preuve.

GES.—Q. J'ai plus de trois
ges, à divers intervalles. J'ai
Si le conseil ou la commis-
ait des frais en recouvrement
pourrais-je plaider prescrip-
des trois ans; les reçus en
ptie sur arrérages.

Ébiteur de plusieurs dettes a le
orsqu'il paye, quelle dette il
rsque la quittance ne comporte
le paiement doit être imputé
Ébiteur avait pour lors le plus
entre celles qui étaient par-
de plusieurs dettes, une seule
ment s'impute sur la dette
ons onéreuse que celles qui ne
es. Si les dettes sont de même
onéreuses, l'imputation se fait
Les reçus ne mentionnent
culier; vous avez plus d'inté-
te la plus récente, puisque les
vers la prescription.

AGES À LA PROPRIÉTÉ.—
fait ses chemins moyennant
ors des travaux, l'on a bri-
alement un qui qui retient
offre \$50.00 pour le refaire?
a corporation municipale est
r tous les dommages qu'elle

SE-T-IL? Évitez le SOUF-
NTI-TOSSA. Le meilleur re-
te \$50. Pour toute autre mala-
taute. Écrivez-nous. The
rugs, Ltd., Hull, Qué. Établie

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération,
Élevage,
Aviculture,
Industrie laitière.

Association des Éleveurs de Bétail Holstein
Friesian (Section de la province de Québec)
Société des Éleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXII—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 11 OCTOBRE

Frs Fleury, Gérant.—Numéro 41

UNE PENSEE

PAR SEMAINE

"Nous avons plus besoin de mod-
les que de critiques".

Il se rencontre encore des per-
sonnes pour critiquer le système de
classification de nos produits agri-
coles. S'il vous arrivait d'en ren-
contrer, chose fort possible, vous
pouvez leur répondre ceci: De-
puis que la loi de classification des
produits laitiers est entrée en vigueur
au Canada, disons en passant grâce
aux instances de la Coopérative des
Fromagers de Québec, notre fromage
canadien a fait un gain de 17 points.
Notre beurre est de haute qualité,
et nos œufs se vendent plus cher au
Canada que dans n'importe quel au-
tre pays. Et sans compter que la
consommation de nos produits, sur-
tout les œufs et le porc, a considé-
rablement augmenté; le Canadien
est reconnu par exemple comme le
plus gros consommateur de beurre.

Puis ces personnes sont-elles en
état de suggérer un moyen plus ra-
tionnel de traiter aussi équitable-
ment les bons cultivateurs et les
bons fabricants?

La seule critique qui vaille est celle
que font des personnes de talent ca-
pables de préconiser une méthode
préférable aux lois que l'on criti-
que et de démontrer à l'aide d'un
raisonnement juste et d'arguments
logiques que les moyens suggérés
amélioreront une situation quelcon-
que. Autrement à quoi bon perdre
son temps à démolir ce que nous
n'avons pas le courage de mieux
construire. F. F.

Feu Georges E. McIntosh

George Edmund McIntosh, Commis-
saire fédéral des fruits, est mort le 30
août chez lui à Ottawa, après une ma-
ladie assez longue. Le Canada perd en lui
un ouvrier infatigable de l'industrie des
fruits et un homme d'une grande affa-
bilité et d'une extrême obligeance. Ce
n'est pas tant par la haute compétence
avec laquelle il exerçait ses fonctions
qu'il vivra dans la mémoire de ceux qui
ont été ses collaborateurs et de ses con-
naissances, dont le cercle s'étendait bien
au-delà des frontières du Canada, mais
plutôt par sa personnalité éminente, sa
courtoisie, son amabilité pour les autres
et pour tant de traits admirables qui
formaient le fond de son caractère.
George McIntosh était, en effet, un
honnête homme et un gentilhomme dans
toute l'acceptation de ces mots.

Nul peut-être au Canada n'a travaillé
avec plus de persévérance pour amélio-
rer la situation de l'industrie des fruits
en relevant la qualité des produits et
l'intégrité nationale, et il a pu voir
avant de disparaître d'importants pro-
grès réalisés vers ce but qu'il essayait si
ardemment d'atteindre. L'idéal qu'il
s'était tracé n'était après tout qu'une
réflexion de son idéal personnel et de son
caractère.

M. McIntosh a commencé sa carrière
comme journaliste à Forest, Ont., où il
était né, et son passage dans le journa-
lisme lui a sans doute aidé à mieux com-
prendre les hommes et la vie en général.
Tout jeune encore, vers l'âge de vingt
ans, lorsqu'il était propriétaire-éditeur
du Forest Standard, il se rendit compte de
la nécessité d'une organisation éta-
blie pour le commerce des fruits, les
produits importants de sa région locale.
Il travailla pour réaliser cette organisa-
tion, et il étudia pour se mettre au cou-
rant de tous les détails et de toutes les
phases de l'industrie et en devint bien-
tôt une autorité partout reconnue.

Tandis qu'il dirigeait son journal il
fut invité par l'Association provinciale
des producteurs de fruits à faire une
étude des débouchés offerts aux fruits
de l'Ontario. Il conduisit cette étude de
la façon la plus complète, donnant

(Suite à la page 407)

Comment vont les affaires?

L'agriculteur est industriel et com-
merçant à la fois et cela au même titre
que le manufacturier et le négociant.
Puisqu'on désire le voir administrer son
exploitation d'après les mêmes principes
employés par l'usiner progressif ou le
marchand intelligent il doit, à l'égard de
ces messieurs, avoir des notions d'une
portée générale sur le fonctionnement de
notre rouage économique, savoir un peu
ce qui se passe dans ce grand monde des
affaires.

Vous rencontrez un ami, une con-
naissance, il vous arrivera bien rare-
ment de le saluer sans lui demander
comment vont les affaires. Enfin de
compte tout individu qui ne s'est pas
encore résigné à vivre des bons de
secours d'Etat; même parmi ces pau-
vres affligés il s'en trouve, peu du reste,
ne souhaitant pas voir battre normale-
ment le pouls de notre économie. Nous
sommes naturellement portés à scruter
tous les rapports qui nous sont accessi-
bles afin de découvrir s'il n'y a pas à
l'horizon quelques points un peu plus
brillants.

Il n'est donc pas déplacé de nous
arrêter cette semaine sur une étude
assez complète de notre situation écono-
mique dans laquelle nous puisons des
renseignements précieux, nous relevons
des faits de nature à raffermir notre
confiance dans l'avenir.

Par exemple, nous voyons que la pro-
duction industrielle mondiale au mois
de mai 1932 correspondait au chiffre
indice 71.2. Au même mois de 1934 cet
indice est passé à 93.5, lorsque l'année
dernière, à la même époque cette pro-
duction industrielle correspondait à
82.3. C'est un premier progrès à signa-
ler.

Regain d'activité industrielle veut
donc dire diminution de sans-travail,
partant pouvoir d'achat augmenté.

Le pays s'est senti de ce progrès
industriel mondial puisque durant les
trois derniers mois on estime à 91.700
le nombre des employés de toute caté-
gorie retournés au travail. Ce nombre
excède la moyenne saisonnière depuis
1920. L'amélioration s'est fait sentir
dans toutes les provinces et principale-
ment au Québec et à l'Ontario, écrit
le rédacteur de "l'Economiste agricole".

Le nombre indice des prix de gros à
72.39, en juillet 1933, après avoir baissé
à 64 en octobre a continué sa marche
ascendante pour parvenir au même
niveau que l'an dernier soit 72.39.

Mais le fait le plus encourageant n'est
pas tant la hausse des prix de gros que
la diminution de l'écart entre ce groupe
de prix et le coût de la vie. Si nous pou-
vions ramener à un équilibre plus juste
la marge entre le coût de la vie et les
produits agricoles ce serait plus encou-
rageant.

La grève de l'achat chez les cultiva-
teurs, grève forcée si vous voulez bien,
y est pour quelque chose dans la tran-
quillité du commerce urbain. Cependant
il n'y a pas lieu de désespérer, cette
marge devra finir par disparaître; l'an-
née dernière le pouvoir d'achat de la
classe agricole était amélioré de 10%
depuis 1929, lisons-nous dans un exposé
de la situation préparé par le rédacteur

du bulletin financier de la Banque
Canadienne du Commerce.

Les choses reprennent tranquillement
leur place depuis le début de cette année.

Les années 1927, 28 et 29 n'ont ja-
mais été considérées comme normales,
la prospérité inouïe d'alors, la vague de
folie qui poussait les gens vers la spécu-
lation, le désir extravagant de faire de
l'argent vite, très vite, tout cela ce
n'était pas dans l'ordre. Il faut remon-
ter à l'année 1926, pour établir une base
normale des affaires, et de fait les écono-
mistes s'en rapportent à cette année
là pour établir un barème au pair,
pour parler mathématique, à cent. Or
le volume des affaires après être des-
cendu aux alentours de 60 à l'été de
1932 est revenu à 100 en juillet cette
année; c'est-à-dire qu'il se compare au
volume d'affaires de l'année 1926.

Il n'y a que les chargements ferro-
viaires qui restent en dessous de l'indice
normal. Mais à cela il faut chercher
une autre cause que la diminution des
affaires, en effet le transport par ca-
mions n'en menait pas aussi large en ce
temps-là qu'aujourd'hui. Cependant
les chargements de wagons montre un
gain de 20% depuis janvier.

Toujours en prenant comme base
l'année 1926, on voit que la production
industrielle est revenue à la normale,
après avoir baissé jusqu'à l'indice 65 en
1932. La production des mines d'autre
part accuse une augmentation de 50%
par rapport à 1926.

Mais il y a l'industrie du bâtiment
qui est très lente à se relever, et lorsque
nous pensons un moment à tous les
corps de métiers qui en souffrent aux
industries encore affectées par cette
paralysie de la construction, nous crai-
gnons bien qu'un grand nombre d'ou-
vriers prennent du temps à se refaire
une situation.

Il est vrai qu'en dépit d'un intéres-
sant volume d'affaires les marges de
profit restent basses mais on espère que
la tendance vers la hausse des prix pour
diverses marchandises vienne mettre un
peu d'ordre à la situation actuelle.

Pour ce qui regarde les spéculations
agricoles on note les faits suivants:
Augmentation des exportations de notre
bétail en Grande Bretagne, soit 53.800
têtes à rapprocher de 27.000 l'année
dernière. Nos expéditions de bacon et
de jambon se chiffrent actuellement par
1.117.000 quintaux contre 507.800 pour
l'année dernière, les exportations de
bœuf frais abattu ont doublé celles de
1933. La production du beurre cana-
dien a augmenté à date de 5%.

L'industrie du bois est également en
progrès, les exportations canadiennes
durant l'année se terminant au 30 juin,
sont le double de celles des douze mois
précédents.

Quant aux productions agricoles qui
nous concernent le plus dans la province,
les prix se comparent à peu près à ceux
de l'an dernier, avec augmentation à
signaler dans le cas des œufs, du porc,
et du foin.

On nous excusera si l'exposé de cette
situation des affaires de notre pays,

(Suite à la colonne suivante)

DANS LES

JOURNAUX AGRICOLES

L. P. D., dans "La Vie Coopérative",
rapporte à sa manière, toujours bien
originale, l'incident suivant:

"J'avais l'occasion dimanche dernier
d'écouter un camionneur faire une ré-
clame à l'envers à la Coopérative Fédé-
rée, parce que, disait-il, il avait eu bien
plus cher ailleurs et que le retour que
nous lui avions fait, "il était pour s'en
plaindre au ministre". Heureusement,
j'étais au courant de la transaction et
j'ai pu, sans trop de misère, river le clou
à mon homme et le laisser assez pénaud
au milieu de ses paroissiens qui ont
trouvé "qu'il avait frappé un nœud".

Nous n'avons pas toujours cet avan-
tage de pouvoir répondre ainsi aux gens
qui nous exploitent. Mais, de grâce,
qu'on soit donc plus loyal, plus franc et
plus honnête, quand on affiche surtout
une surabondance de vertu que l'on
croit impossible à trouver chez les
autres".

\$1.82 les 100 lbs

pour le lait à Montréal

A partir du 15 octobre, la Commission
d'Industrie Laitière provinciale vient de
décréter que les cultivateurs alimentant
la ville de Montréal seront payés \$1.82
du cent livres de lait. Notre confrère
montréalais "Le Bulletin des Agricul-
teurs" publie la nouvelle échelle de prix
comme suit:

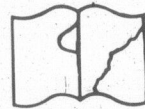
Pourcentage de gras	Prix au 100 lbs
3.5	1.82
3.6	1.85
3.7	1.88
3.8	1.91
3.9	1.94
4.0	1.97
4.1	2.00
4.2	2.03
4.3	2.06
4.4	2.09
4.5	2.12

puis il ajoute en outre de considéra-
tions opportunes sur les conséquences
de cette décision, le conseil suivant dont
les producteurs devront tenir compte,
s'ils ne veulent pas se voir fermer un
marché aussi favorable.

Il est probable encore que les produc-
teurs travailleront à l'amélioration de la
QUALITÉ de leur produit. Un lait
dosant 4.0% de gras rapportera au pro-
ducteur \$1.97 lbs, le 100 lbs soit 15c de
plus qu'un lait dosant 3.5%. La moyenne
d'expédition de chaque producteur sur le
marché de Montréal étant de 200 à 250
livres par jour, une meilleure qualité
signifiera un surplus de 30 à 40c par
jour, soit le coût de l'expédition par
camion. Cette recette, comme beaucoup
d'autres, n'est pas à dédaigner. Nous
incitons donc nos lecteurs à porter une
attention toute particulière à ce point.
Même s'il fallait dépenser quelques dol-
lars au cours de l'hiver pour obtenir ou
maintenir la production d'un lait de
qualité, il faudra le faire. Ne l'oublions
pas! Beaucoup de cultivateurs voudront
expédier du lait à Montréal mais toutes
les demandes ne seront pas acceptées.
Il est facile de prévoir que les produc-
teurs soigneux seulement ceux qui por-
teront une attention toute spéciale à la
qualité, auront des chances d'expédier
leur produit dans la métropole. C'est
une ère nouvelle qui s'ouvre pour les
producteurs progressifs! Qu'ils soient
assez hommes d'affaires pour en profi-
ter?

diffère un peu de nos propos ordinaires,
mais on conviendra d'un autre côté que
cela ne nuit pas d'être au courant de
ces faits divers et à notre sens, tous
aussi intéressants que d'autres moins
arides, mais peut-être pas aussi utiles
pour un fermier qui veut savoir.

FRS FLEURY.



Feu Georges E. McIntosh

(Suite de la page 406)

une attention toute spéciale aux problèmes de manutention et à l'amélioration des moyens de transport. Il donna bientôt une preuve de son habileté comme organisateur et fut nommé spécialiste en transports de la Division fédérale des fruits, où il rendit également de très grands services en s'attaquant aux problèmes de transports de la Commission fédérale des combustibles. Il devint Commissaire fédéral des fruits en 1922, une position qu'il remplit avec la plus haute distinction jusqu'à sa mort.

Le Ministère fédéral de l'Agriculture perdit avec M. McIntosh un administrateur des mieux doués, et le pays un citoyen qui laisse—ce qui vaut mieux que de grandes richesses—un nom sans tache et tout un passé de bons et loyaux services.

Autre deuil

M. Paul Carignan, agronome du comté de Montmagny vient d'être douloureusement éprouvé par la perte de son épouse, née Fabiola Baril, décédée mercredi le 3 octobre à l'âge de 36 ans, 4 mois.

Femme de bien, avantageusement connue Madame Carignan sera vivement regrettée de tous ceux qui ont eu l'avantage d'apprécier ses brillantes qualités d'épouse, de mère chrétienne.

M. Carignan, que nous connaissons bien et très avantageusement est prié d'agréer l'expression de nos plus vives condoléances et croire qu'il a toutes nos sympathies dans le malheur qui le frappe si cruellement.

L'écimage hâtif des navets

On pratique beaucoup l'écimage des navets dans certaines parties du Canada pour donner les feuilles au bétail tandis qu'elles sont encore vertes, et cet écimage se fait généralement quelques semaines avant la date de l'arrachage; la question de savoir si c'est une opération économique ou non vient d'être réglée par des démonstrations pratiques faites par le Ministère fédéral de l'Agriculture. Les données montrent que les navets, provenant des récoltes non écimées sont les plus nourrissants. On a constaté également que la récolte non écimée fait une forte végétation pendant les dernières semaines de la saison, les feuilles continuent à faire fonctions de poumons et d'estomac, et le rendement est plus élevé. L'écimage de la récolte pratiquée de trois à quatre semaines avant l'arrachage réduit la proportion d'éléments nutritifs par acre et n'est pas économique.

Rôle changés

La colonisation d'habitude ouvre la voie à l'agriculture, mais la générosité du personnel au Ministère de l'Agriculture vient de changer les rôles c'est l'agriculture qui veut faire de la colonisation dans le cas qui nous occupe présentement.

Les journaux de jeudi nous apprennent en effet la bonne nouvelle que voici:

Grâce à l'esprit de charité du personnel du ministère de l'Agriculture, une nouvelle paroisse de colonisation va naître dans l'Abitibi. Au lieu de verser comme par le passé une partie de leur salaire à la Société Saint-Vincent de Paul, les employés du ministère de l'honorable M. Adéard Godbout affecteront ces derniers à l'établissement d'une colonie dans les rangs 1, 2, 3, et 4 de Villemontel. Le projet a reçu l'approbation des autorités religieuses, de l'honorable M. Godbout et de l'honorable M. Irénée Vautrin. M. L.-A. Richard, sous-ministre de la Colonisation, M. Louis-Philippe Roy, directeur des services au ministère de l'agriculture, M. l'abbé Maxime Fortin, curé de Saint-Michel, et M. Hector Authier, député de l'Abitibi, ont été parmi ceux qui ont travaillé le plus activement à la réalisation de ce projet.

Les colons de la nouvelle paroisse abitibiennne seront choisis avec discernement. On les prendra surtout dans les comtés de Bellechasse et de Montmagny. Une soixantaine de sujets partiront dès cet automne.

Comme membre de la confrérie St-Vincent de Paul je serais tenté d'en vouloir au personnel de M. Godbout d'avoir versé dans une autre caisse l'obole qui rendait tant service à notre société. Mais la cause de la colonisation est si bonne!

Station expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

LE CONFORT AUX POULES.

Avec l'arrivée de la saison froide, bon nombre de poules devront dépenser beaucoup d'énergie pour lutter contre le froid et ne pourront pas s'exempter de se faire geler la crête. Les sujets d'élevage dont la crête ou les barbillons gèlent perdent de la vigueur et de la fertilité. La ponte diminue considérablement et ces sujets mangent beaucoup plus pour trouver la chaleur dont ils ont besoin.

Nous pouvons leur fournir la chaleur: soit en chauffant le poulailler avec une fournaise soit en réparant le poulailler pour qu'il conserve bien la chaleur et ne permette pas à l'air extérieur d'entrer par les murs, ce qu'on obtiendra en mettant le plancher et les murs doubles afin d'avoir une couche d'air protectrice. Au contraire, s'il fait trop chaud, les poules souffriront d'un excès d'humidité auquel on remédiera par un bon système de ventilation construit de manière à pouvoir ouvrir ou fermer à volonté les prises et sorties d'air. La rigueur de l'hiver dernier devrait inciter ceux qui s'occupent d'aviculture à perfectionner leur poulailler.

On pourra obtenir des renseignements sur l'amélioration du poulailler en s'adressant à la Station Expérimentale ou à l'École d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, aux Ministères fédéral et provincial de l'Agriculture.

LES VACHES QUI VELENT A L'AUTOMNE.

A l'automne, la vache doit coucher à l'intérieur 10 à 15 jours avant le vêlage pour qu'elle ne se couche pas sur la terre froide, ce qui pourrait causer de l'inflammation au pis.

La vache qui est sur le point de vêler doit être placée de préférence dans une stalle suffisamment grande pour lui fournir l'exercice nécessaire. Cette stalle doit être parfaitement nettoyée et désinfectée et on doit y saupoudrer un peu de chaux.

Il faut exercer une surveillance attentive au moment du vêlage pour remédier aux complications qui pourraient survenir. Aussitôt après, il faut empêcher les refroidissements. Pour cela, on frictionne le corps de la vache avec un "bouchon" de paille et on la couvre d'une couverture plus ou moins épaisse selon la température. On lui donne ensuite de l'eau chaude à laquelle on peut ajouter un peu de sel ou une petite quantité de moulée. Une heure après, on donne encore de l'eau chaude. Ces soins faciliteront la chute du délivre.

Après qu'elle a lèché son veau, la vache doit être attachée pour l'empêcher de manger son délivre. Celui-ci doit être très bien examiné pour savoir s'il est complet et normal. On ne peut traire la vache que 8 heures après le vêlage.

CABANES PORTATIVES POUR LES TRUIES.

La truie portière n'est pas exigeante quant au logement pendant l'hiver: un abri solide, sec et bien ventilé tout en étant parfaitement exempt de courants d'air lui suffit.

La cabane portable employée avec succès sur cette Station et sur beaucoup d'autres fermes constitue le local le plus recommandable pour l'hivernement des truies en gestation. La dimension de cette cabane est d'environ 6 x 8 x 3 pieds de hauteur du plancher à la base du toit; elle est construite sur des lisses de 4 x 4 x 10 pieds de longueur pour en faciliter le transport d'un champ à l'autre selon le besoin en été. La construction requiert environ 275 pieds carrés de bois y compris le toit qui est fait de planches de 1 pouce disposées à quatre pouces environ d'écartement avec planche sur le joint.

En plus de fournir à la truie portière un logement sain et économique cette cabane a pour avantage de lui fournir tout l'exercice qu'elle requiert pour le succès de la mise-bas et de l'élevage.

Loi d'entente entre créanciers et cultivateurs

Dans un récent numéro, notre avisur légal publiait en guise de sa chronique régulière "CONSULTATIONS LEGALES" un précis de cette nouvelle loi votée à Ottawa durant la dernière session.

Nous pouvons fournir aujourd'hui la liste des officiers chargés d'administrer cette loi dans chaque district judiciaire de la province de Québec où la loi est entrée en vigueur depuis le premier octobre.

A QUEBEC: MM. Frédéric Dorion C. R. et R. L. Gagné, avocats.
Abitibi: Ferdinand Gervais, Landrienne.
Arthabaska: A. H. Chabot, Thetford-Mines.
Beauce: J.-A. Lambert, St-Joseph de Beauce, et Albert Bouchard, Ste-Claire.
Chicoutimi: Henri Girard, Chicoutimi.
Gaspé: J.-P. Leboutillier, Paspébiac.
Kamouraska: Alphonse Langlais, Rivière-Bleue.
Montmagny: Thomas Tremblay, Montmagny.
Pontiac: W. J. Lough, Fort Coulonge, et G.-P. Vézina, St-Bruno de Guigues.
Québec: Frédéric Dorion, avec juridiction dans le comté de Bellechasse, Québec, et L. René Gagné, Québec.
Rimouski: Georges Dugas, Val-Brillant.
Roberval: Charles Potvin, St-Cœur de Marie.
Saguenay: J.-A. Lapointe, M.D., La Malbaie, et Gustave Jobidon, Château-Richer.
Beauharnois: O.-T. Lemieux, St-Chrysostôme.
Bedford: Albert Pinsonnault, St-Sébastien.
Hull: Alexandre Taché, Hull.
Iberville: Amédée Brien, St-Jean.
Joliette: Conrad Perrault, Joliette.
Montcalm: E. Mun, St-Jacques de l'Achigan.
Montréal: Ernest Rochon, Montréal, J.-A. Lefebvre, Montréal, et Charles Roy, Chambly.
Nicolet: Henri-R. Dufresne, Nicolet.
Richelieu: Eugène Arpin, St-Ours.
St-François: Antonio Drolet, Sherbrooke, W. L. Shurtleff, K. C., Coaticook.
St-Hyacinthe: Horace St-Germain, St-Hyacinthe.
Terrebonne: J.-A. Bélisle, St-Eustache, et William M. Scott, Lachute.
Trois-Rivières: Z. Forest, Trois-Rivières.

L'amélioration du commerce des porcs au Canada

Un trait encourageant du commerce des bestiaux, dit le rapport annuel du Ministère de l'Agriculture de l'Alberta, est l'augmentation des prix réalisés sur les porcs pendant l'été et l'automne de 1933, qui font un grand contraste avec les bas prix reçus vers la fin de 1932 et les quatre premiers mois de 1933. Cette hausse est le résultat de la restriction des marchés en Grande-Bretagne, où les importations venant d'autres pays ont été réduites tandis que le Canada recevait une préférence sous le système contingentement à la Conférence économique impériale tenue à Ottawa en 1932. Si les importations de bacon venant des autres pays continuent à être limitées en faveur des cultivateurs britanniques et des pays de l'Empire, il y a tout lieu de croire que les prix resteront à un niveau assez élevé, pourvu que la qualité des porcs canadiens s'améliore de façon à satisfaire la demande étrangère. De concert avec le Gouvernement canadien, les sociétés d'élevage et les salaisons, les gouvernements provinciaux font tout ce qu'ils peuvent pour améliorer les porcs canadiens par la propagande instructive et différentes interventions.

L'organisation d'un pool

à volailles

Les pools de producteurs, où les cultivateurs rassemblent leurs volailles pour les emballer en caisses et les préparer, rendent des services de plus en plus grands dans toutes les provinces canadiennes, et s'il n'y a pas de pool de ce genre dans tous les districts, c'est parce que les cultivateurs n'ont pas eu le temps d'en organiser ou ne savent pas comment s'y prendre. Les marchés payent une prime pour les volailles de bonne qualité, bien engraisées, mises en caisses et inspectées par le gouvernement.

Dans tout ce travail les services de volailles du Ministère fédéral de l'Agriculture jouent un rôle important, aidant les cultivateurs à organiser et à conduire ces pools d'une façon pratique. Ces services viennent de publier un feuillet sur les avantages des pools et la façon de les organiser, et ce feuillet sera sûrement bien accueilli parce qu'il expose toute la question en peu de mots. Il montre que le rassemblement et la préparation des volailles pour l'expédition concernant tout autant les producteurs que l'éleveur d'oiseaux, et que les frais fixes encourus dans la préparation de l'expédition dépendent principalement de la part de travail faite par chaque membre du pool. Les mesures à prendre pour former un pool sont clairement indiquées.

Contravention à la loi des généalogies du bétail

Pour avoir soumis, en violation de la loi des généalogies du bétail, au Bureau national canadien de l'Enregistrement, un diagramme montrant qu'un taureau de race Jersey Silver Boy 2nd était identifié ou tatoué, Ralph A. Hanes, de Brinston, Ontario, a été condamné à une amende de \$100 en cour de police d'Ottawa le 17 août. Deux autres cultivateurs, Sherman Ball, de Winchester, Ontario, et Almond McIntosh, de Inkerman, Ontario, ont été chacun condamnés à une amende de \$100, pour avoir fait signer Hanes et présenter à l'enregistreur du Bureau national canadien d'enregistrement une demande d'enregistrement et de transfert du taureau Silver Boy 2nd. Les trois défendeurs ont plaidé coupables à l'accusation. Hanes a été accusé également de n'avoir pas maintenu un registre de troupeau et d'avoir fait de fausses déclarations relativement à la demande d'enregistrement de Silver Boy 2nd. Il a également plaidé coupable à ces accusations et a été condamné avec sursis.

Un fait intéressant à noter au sujet de ces accusations c'est que lorsque Hanes a demandé l'enregistrement de Silver Boy 2nd, l'animal était mort. Il paraît également que cet animal était un taureau métis et non pas de race pure et qu'il avait réagi à une tuberculisation faite dernièrement par la Division de l'Industrie animale du Ministère de l'Agriculture.

Chez les a

Il est indéniable que des questions préoccupent bien, qu'elles se recrutent gouvernementales, les nos propagandistes agri-

On nous fait tenir Agronomes section 2 se sont donné pour multiples aspects.

L'achat de chevaux de la crème, nous a co-

produire nous-même Nous rappelons ici

ae Kamouraska à la L à Ste-Anne, le 27 du m de l'industriel progre

pouvoir qui actionner dans le même cas du n tion dont il a absolue et c'est en les élevant déboursier du bel arge

Les techniciens au

de vue, c'est à ce titre

qu'il de leur réunion.

Ces jours derniers, la tion de Ste-Anne de la tenu sa deuxième séance l'année, sous la présidence Campagna, professeur d l'Ecole Supérieure d'A Ste-Anne.

M. le président ouvr souhaitant la plus cord aux nombreux memb

tout particulièrement isiteurs tels que: M. M

ominion, M. J.-J. Gau la section des chevau de l'Agriculture, M. Dr.

M. Dr. Taylor, M.V., et Bois, agronomes régio d'autres. Le sujet trait fut...

L'élevage du cheval de Québec

La compétence des on tance du sujet traité réunion fut l'une des plu date.

Six orateurs furent M. l'abbé H. Bois, dire M. J.-A. Ste-Marie, r Station Expérimentale M. J.-J. Gautreau, M. pagne, agronome région Fortin, professeur de l'Ecole et M. Muir, Ele Dominion.

M. l'abbé Bois, en te nous rappelle que le che liaire des plus précieux tion des fermes et dan

On a voulu à tort rem par le tracteur et on d'hui son erreur puis on val.

Depuis 1917, cont pays a fait un gran l'amélioration de l'éle et aujourd'hui avec les vage paraît entrer dan velle.

M. l'abbé Bois dema sur la question du chev qu'on a faussé la ment

teur en lui disant qu tous ses travaux avec c et que ceux-ci sont be

nomiques que les lourds M. Ste-Marie qui, a s'occupe depuis longte ration de l'élevage du cond orateur, il dit q nombre de cultivateur pas assez de l'élevage

Parlant de la publici qu'elle est nécessaire

bonne mentalité chez encore faut-il qu'elle C'est un fait évide

chevaux se vendent mi M. Ste-Marie dit qu'il

pourcentage des étalo vice sans être inspecté

Il est malheureux tater que plusieurs ju

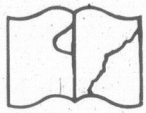
des germes pathologi les étalons de choix. T

tion des syndicats, il trop peu de chevaux occasionne des désap

éleveurs. Il faudrait ments par club.

Pour ce qui est de mentalité des exposant

On vient aux expositi



Chez les agronomes à Ste-Anne de la Pocatière

Il est indéniable que l'élevage du cheval devient de jour en jour une des questions préoccupant le plus toutes les personnes nous voulant du bien, qu'elles se recrutent parmi les membres de nos administrations gouvernementales, le personnel enseignant de nos instituts agricoles, chez nos propagandistes agricoles et parmi les cultivateurs.

On nous fait tenir le compte-rendu d'une réunion de la Société des Agronomes section Ste-Anne de la Pocatière où les conférenciers se sont donné pour mot d'ordre de discuter de ce problème sous de multiples aspects.

L'achat de chevaux étrangers, et veuillez nous en croire, pas toujours de la crème, nous a coûté si cher, qu'il est temps de songer à nous suffire, produire nous-mêmes notre énergie sur la ferme.

Nous rappelons ici une heureuse pensée de M. Pierre Gagnon, député de Kamouraska à la Législature, à l'occasion du concours de chevaux tenu à Ste-Anne, le 27 du mois dernier: "L'une des préoccupations principales de l'industriel progressif est d'obtenir au meilleur compte possible le pouvoir qui actionnera sa machinerie. Le cultivateur sous ce rapport est dans le même cas du manufacturier, le cheval lui fournit l'énergie de traction dont il a absolument besoin, sa ferme lui permet d'élever ses chevaux et c'est en les élevant lui-même qu'il se procurera sa force motrice sans déboursier du bel argent péniblement gagné pour l'obtenir de l'extérieur.

Les techniciens au congrès de Ste-Anne ont exprimé plusieurs points de vue, c'est à ce titre qu'il nous est très agréable de publier ce communiqué de leur réunion.

Ces jours derniers, la C.S.T.A., Section de Ste-Anne de la Pocatière, a tenu sa deuxième séance régulière de l'année, sous la présidence de M. Elzéar Campagna, professeur de Botanique à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne.

M. le président ouvre la séance en souhaitant la plus cordiale bienvenue aux nombreux membres présents et tout particulièrement aux distingués visiteurs tels que: M. Muir, Eleveur du Dominion, M. J.-J. Gautreau, Chef de la section des chevaux au Ministère de l'Agriculture, M. Dr. Vigneau, M.V., M. Dr. Taylor, M.V., MM. Brisebois et Bois, agronomes régionaux et nombre d'autres. Le sujet traité à la réunion fut...

L'élevage du cheval dans la province de Québec

La compétence des orateurs, l'importance du sujet traité font que cette réunion fut l'une des plus belles jusqu'à date.

Six orateurs furent au programme. M. l'abbé H. Bois, directeur de l'Ecole, M. J.-A. Ste-Marie, régisseur de la Station Expérimentale de Ste-Anne, M. J.-J. Gautreau, M. Florian Champagne, agronome régional, M. Ls de G. Fortin, professeur de zootechnie à l'Ecole et M. Muir, Eleveur en Chef du Dominion.

M. l'abbé Bois, en termes éloquentes, nous rappelle que le cheval est un auxiliaire des plus précieux dans l'amélioration des fermes et dans tous les pays où l'on fait de la bonne culture on trouve également de bons chevaux.

On a voulu à tort remplacer le cheval par le tracteur et on confesse aujourd'hui son erreur puis on revient au cheval.

Depuis 1917, continua-t-il, notre pays a fait un grand progrès dans l'amélioration de l'élevage du cheval et aujourd'hui avec les syndicats, l'élevage paraît entrer dans une ère nouvelle.

M. l'abbé Bois demande de l'entente sur la question du cheval: Je crois, dit-il, qu'on a faussé la mentalité du cultivateur en lui disant qu'il pouvait faire tous ses travaux avec de petits chevaux et que ceux-ci sont beaucoup plus économiques que les lourds.

M. Ste-Marie qui, avec l'abbé Bois, s'occupe depuis longtemps de l'amélioration de l'élevage du cheval, fut le second orateur, il dit qu'un trop grand nombre de cultivateurs ne s'occupent pas assez de l'élevage du cheval.

Parlant de la publicité il est convaincu qu'elle est nécessaire pour créer une bonne mentalité chez les gens; mais encore faut-il qu'elle soit coordonnée. C'est un fait évident que les gros chevaux se vendent mieux que les petits. M. Ste-Marie dit qu'il y a encore un bon pourcentage des étalons qui font le service sans être inspectés.

Il est malheureux aussi de constater que plusieurs juments porteuses de germes pathologiques contaminent les étalons de choix. Touchant la question des syndicats, il ajoute qu'il y a trop peu de chevaux par club et ceci occasionne des déceptions pour les éleveurs. Il faudrait peut-être 50 juments par club.

Pour ce qui est des expositions, la mentalité des exposants n'est pas bonne. On vient aux expositions pour faire de

l'argent, tandis qu'on devrait exposer surtout dans le but d'annoncer sa marchandise.

L'orateur termine en émettant l'idée d'avoir dans le district une écurie de commerce où il y aurait toujours 5 ou 6 juments en vente. Cette écurie, dit-il, trouverait certainement son profit.

M. J.-J. Gautreau, Chef de la section chevaline au Ministère de l'Agriculture, en bon connaisseur nous dit ensuite que l'unique moyen de remédier aux étalons bâtards dans la province serait de former les étalonniers en association. Cette association aurait plein droit de sévir contre les perturbateurs de la loi des étalons. Par cette association on éviterait bien des difficultés qui autrement sont insurmontables.

M. F. Champagne, agronome régional de Ste-Anne, fait part à l'assemblée des améliorations faites au point de vue élevage du cheval dans le district agricole de Ste-Anne et ce depuis les dix dernières années. Il réaffirme son idée que tout va normalement bien. D'ici quelques années les cultivateurs auront des étalons pur-sang en nombre suffisant et la question des infractions à la loi de surveillance des étalons sera définitivement réglée. Avec un peu plus d'enthousiasme et surtout moins d'idées mais plus de travail, il est certain que l'industrie du cheval verra de beaux jours d'ici peu.

M. Ls. de G. Fortin, professeur de zootechnie à l'Ecole Supérieure d'Agriculture fit quelques remarques sur les expositions de Québec et sur le concours régional de chevaux de Ste-Anne qui devrait prendre plus que jamais la direction de l'élevage chevalin dans le district.

Après avoir montré divers aspects de l'élevage en Europe et avoir mis en comparaison notre élevage régional, le conférencier conclut à la nécessité d'une étude très approfondie du problème. Il suggère qu'une commission d'étude représentant toutes les opinions, soit nommée pour déterminer méthodiquement où en est l'élevage chevalin, ne négligeant aucun aspect de la question.

M. Muir, Eleveur du Dominion, dit que dans l'Ouest, le retour au cheval pendant les dernières années peut s'expliquer ainsi: Tant que deux gallons d'avoine coûtent plus cher qu'un gallon d'essence, on va au tracteur et si l'avoine revient à meilleur marché, on va au cheval. Il y a 8,000 étalons de moins au Canada mais on constate que ceux-ci sont plus employés que par les années passées d'où probablement augmentation dans le nombre de naissances à venir.

M. Muir appuya beaucoup sur la nécessité d'avoir comme étalons les meilleurs sujets possibles, d'aut-on les payer très cher.

MM. J. Bellemare et C. Perreault agissaient comme secrétaire et trésorier. Les agronomes remercient l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'avoir si généreusement mis ses salles à leur disposition.

Assistaient à la réunion MM. J.-A. Ste-Marie, R. Pelletier, H. Girard, R. Caron, E. Godbout, E. Petit, L. Massé, E. Laplante de la Station Expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière; M. Champlain Perreault, du Laboratoire de Pathologie végétale de Ste-Anne de la Pocatière; M. Muir, Eleveur du Dominion; MM. J. J. Gautreau, Pierre

Pardon! Je ne savais pas

Paraît-il que se tourner la langue sept fois avant de parler, c'est un excellent moyen de ne pas dire de sottises. La recette pourrait se passer aux personnes qui exercent une influence sur le public en utilisant l'une ou l'autre de ces forces qui subjuguent le monde: la parole et la plume.

La période septennale des vaches maigres que nous passons nous prédispose en quelque sorte à accuser Pierre. Jean ou Jacques d'être la cause des difficultés que nous éprouvons, des angoisses qui nous tiraillent, quand il nous faudrait s'aider les uns les autres et se témoigner mutuellement confiance.

Sans vouloir reprocher à qui que ce soit de se préoccuper de ses propres affaires, il n'est pas hors de propos de rappeler aux diverses classes de la société qu'elles ne vivent pas seules sur la boule ronde. Il n'appartient pas à un seul groupe de gens d'avoir de bonnes pensées humanitaires, pas plus qu'il ne serait juste de dire que la dépression n'est venue troubler qu'une fraction de l'humanité.

Les chiffres portés à la connaissance du public par le président de la compagnie Massey-Harris, à la dernière réunion de la Chambre de Commerce Canadienne à Winnipeg avec plusieurs autres faits d'ordre économique méritent d'être connus. Ils nous montrent un aspect ignoré de la crise, à entendre jaser certaines personnes des problèmes sociaux et économiques de l'heure présente.

Ainsi disait M. Russell: "La dépression n'a épargné personne, outre la guerre mondiale la principale cause de nos troubles c'est que le monde n'a pas été capable de s'adapter assez vite aux changements extraordinaires survenus dans les méthodes commerciales durant les quelques dernières décades.

Aucune expérience du passé, aucune méthode connue ne pouvaient nous guider sous les circonstances. Le dernier siècle a été témoin de plus de changements dans la vie humaine qu'en avait connus les dix précédents.

Les contemporains du Christ voire même d'Abraham seraient-ils revenus sur terre il y a au plus cent ans, ils auraient vu les laborieux se servir des mêmes outils qu'à leur époque et suivre les mêmes procédés de culture. Au temps de Napoléon, les moyens de transport étaient semblables à ceux de l'époque des Césars, et n'échappaient pas à la règle la fabrication des métaux, le tissage de l'étoffe et la construction des édifices. Tous les progrès réalisés l'ont été au cours du dernier siècle seulement.

Il n'y a pas lieu d'être surpris qu'en face d'une situation semblable, le peuple, découragé, fatigué et affolé s'en prenne aux progrès accomplis si vite bien qu'ils leur doivent leur propre avancement et le bonheur vécu. Voilà pourquoi le cultivateur est quelquefois invité à se tourner contre l'industrie et la finance; l'ouvrier contre l'employeur, en un mot tout le monde en veut à son voisin".

Depuis la création de l'homme jusqu'à l'avènement de la machinerie, les peuples de l'univers vivaient pour se loger, se nourrir et se vêtir. En 1820, il n'y avait que 258 personnes gagnant de l'argent par mille de population, sur ce nombre on comptait 214 cultivateurs, les trente-quatre autres étaient employés à diverses autres occupations. En 1930, le pourcentage des salariés était rendu à 39.7%. Si l'agriculture et l'industrie étaient restées jusqu'à 1930 au même quantum qu'en 1820, en tenant compte de la population actuelle de l'Amérique du Nord, il y aurait 17,000,000 de personnes, constamment sans travail.

En 1820 cela prenait 57 heures de

travail par homme pour cultiver une acre de blé rendant 20 minots; cela prend approximativement huit heures aujourd'hui. Ceci veut dire, en d'autres termes, qu'en 1820, un tiers de minot de blé, coûtait au fermier une heure de son temps, le cultivateur de 1930 retire 2 1/2 minots à l'heure, plus de sept fois la quantité.

M. Russell rappelle l'époque de la colonisation dans les plaines fertiles de l'Ouest. Colons, chemins de fer, compagnies d'assurance, compagnies de prêts et placements, manufacturiers d'instruments aratoires tous ont abondamment profité de cette époque d'activité. Depuis quatre ans c'est la peine et la désolation.

Nous soulignons le passage suivant du discours de M. Russell:

"Les rapports publiés par deux compagnies canadiennes d'instruments aratoires et cinq compagnies des Etats-Unis, accusent des pertes s'élevant à \$54,000,000 depuis trois ans. Des milliers d'ouvriers sont sans-travail, ce qui a pour effet d'avilir le pouvoir d'achat des masses.

Plus loin parlant de la compagnie qu'il dirige, M. Russell a déclaré avoir 34,492 comptes ouverts aux fermiers de l'Ouest canadien. Quelle ligne de conduite tenir à l'égard de ces débiteurs, devenait tout de suite un problème très sérieux à régler. La compagnie a réalisé que ses propres intérêts étaient identiques à ceux des fermiers et qu'en usant de méthodes sévères pour percevoir ces comptes cela aurait été la ruine des cultivateurs, et pour la compagnie, commettre une erreur grave. Sur 34,000 débiteurs des poursuites furent intentées seulement contre dix en 1933, et 13 en 1934, ce qui représente un cas de poursuite par 3000 cultivateurs endettés envers la compagnie.

Toute l'industrie, agricole ou manufacturière passe par de graves difficultés. Au lieu de se lancer la pierre, il faut se supporter les uns les autres.

La face de la médaille que nous venons de voir, nous invite à être très circonspects dans notre langage ou dans nos écrits.

"MAXIME".

Nos ventes d'animaux vivants en juillet

Il est très intéressant d'étudier le rapport de classification des animaux vivants expédiés aux cours à bestiaux canadiens et aux sauteurs durant le mois de juillet.

Ce bilan préparé par le Service fédéral de l'Industrie Animale nous divulgue des chiffres qu'il nous est fort agréable de porter à la connaissance de nos producteurs, car ils nous montrent que dans quelques spéculations animales nos progrès sur l'an dernier sont appréciables, citons par exemple l'augmentation assez constante de nos expéditions de porcs dont 70 1/2% passent dans les meilleures catégories.

En juillet, les producteurs de porcs ont expédié 5998 têtes contre 4011 pour juillet l'année dernière, soit un surplus de 1987 sujets pour les sept premiers mois de 1934, nous avons fourni au marché 9875 têtes de plus que l'an dernier. Depuis janvier nos consignations se sont élevées à 32203 sujets, en 1933, à 22328.

Nos porcs furent classés comme suit: 689 têtes ou 11 1/2% des expéditions "select", 2062 porcs ou 34 1/2%, "bacon" et 1462 ou 24 1/2% "bouchers". Ce qui

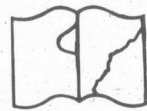
(Suite à la page 409)

SOULAGE ECORCHURES CLOUS

pendant que le cheval travaille

Merveilleux antiseptique! Le bon vieux remède Absorbine cicatrise rapidement foulures, entorses. Bannit éparvin, suros, enflures. Ne cause pas d'ampoules, ne force jamais au repos. Permet au cheval de travailler. Economique parce qu'il en faut peu. Grosse bouteille, \$2.50. Tous pharmaciens. W.-P. Young Inc., immeuble Lyman, Montréal.

Employez ABSORBINE



Panier aux Lettres

Nous ne répondons qu'aux lettres portant la signature et l'adresse de nos abonnés.

Rép. à W. L. St-Henri de Lamorandière.—La Cie Chino, 55 rue St-Pierre, Québec, serait en état de vous fournir les outils que vous désirez avoir. Quant au matériel à tanner, nous ne connaissons aucune préparation portant le nom que vous donnez. Ne ferez-vous pas erreur?

Concours de ponte Canadien

18 SEMAINE

La semaine a marqué la fin du onzième mois du concours 1934, et le résultat du rendement hebdomadaire est le même que pour la semaine correspondante de l'an dernier. Tous les parquets ont donné du rendement quelque minime fut-il dans quelques cas. Tous les œufs ont pesé bon poids. La mue sévit dans plusieurs colonies.

Les meilleurs parquets pour la dernière semaine sont:

Parquet	Points	Oeufs
38—J.B. W.S. Hall	52 2	46
17—B.R. Clifford Wells	49 2	47
10—R.B. W.S. Hall	48 3	45

Les records des six meilleurs parquets du concours jusqu'à date sont:

38—J.B. W.S. Hall	2318 1	2119
19—R.B. G.W. Grant	2237 8	2153
10—R.B. W.S. Hall	2152 3	2128
9—R.B. Teasdale	2137 4	2104
32—L.B. Manor Farm	2068 0	1895
34—L.B. W.W. Bromby	2065 2	2017

Les positions des meilleures pondueuses ont encore été changées cette semaine. Les six plus hauts records sont:

108—R.R. W.S. Hall	286 0	261
332—L.B. G.S. Taylor	277 6	240
199—R.B. G.W. Grant	277 3	236
200—G.W. Grant	273 1	233
60—A.J. Urquhart	272 8	232
61—A.J. Urquhart	271 8	228

Enfs	Points
1 W.S. McCall	P.R.B. 964 932.1
2 H.F. Morren	" 1581 1638.1
3 Sta. Expé. La Ferme	R.B. 2071 2170.9
4 Sta. Expé. Kapuskasing	" 1970 2066.0
5 Sta. Expé. Kapuskasing	" 1867 1826.6
6 A.J. Urquhart	" 1738 1968.5
7 R.W. Kettle	" 1775 1747.9
8 W.A. Sanson	" 1809 1638.6
9 Frank Teasdale	" 2104 2137.4
10 W.S. Hall	" 2128 2152.3
11 Kenneth Slaver	" 1790 1964.8
12 H.G. Mitchell	" 1785 1848.1
13 J.H. Thompson	" 1412 1637.7
14 G.A. Robertson & Son	" 1745 1814.4
15 Jas. M. Buzgar	" 1686 1715.5
16 Cohour P. Farm	" 1532 1839.0
17 Clifford Wells	" 1793 1884.4
18 M. Shantz & Sons	" 1740 1668.3
19 G.W. Grant	" 2153 2237.8
20 H.T. Blanchard	" 1541 1604.4
21 Gordon Duncan	" 1973 1753.9
22 Sta. Expé. Ste-Anne	" 1558 1429.1
23 A.P.R. Dunlop	" 1628 1675.8
24 M.C. Wallace	R-I-10 1734 1694.8
25 Mrs. C.H. Moore	" 1850 1887.5
26 Manor Farm	L.S. 1462 1454.8
27 H. & A. Liebler	L.B. 1413 1474.8
28 W.S. Hall	" 2149 2318.1x
29 Philip Henrich	" 1253 1331.9
30 Alex. McLean	" 1219 1174.8
31 R. Haycock	" 1289 1248.3
32 Manor Farm	" 1895 2068.0
33 G.S. Taylor	" 1596 1649.2
34 W.W. Bromby	" 2017 2065.2
35 Lockerby Lea P. Farm	" 1473 1349.2
36 R.J. Penhall	" 1473 1349.2
37 J.G. Teasdale	" 1579 1549.2
38 Reliable P. Farm	" 1798 2007.5
39 Port Hope P. Farm	" 1449 1521.0
40 Grant Ball	" 1387 1339.2
41 Jas. M. Buzgar	" 765 796.8
42 C.H. Miller	" 1233 1302.3
43 H.L. Zimmach	" 863 772.4
44 J.C. Redhead	" 1459 1541.2
45 L.D. Robinson & Sons	" 1499 1548.5
46 F. Exp. Ottawa	" 829 819.6
47 F. Exp. Ottawa	R.B. 1646 1638.6

75566 77076.9

La mécanisation de la culture entre 1925 et 1930, en prenant la place du cheval, a réduit dans la même proportion consommation de l'avoine, mais le cheval est revenu en ces trois dernières années et la demande d'avoine a augmenté. Pour la deuxième année de suite, l'étendue ensemencée en avoine a augmenté en 1933; c'était la plus forte que l'on ait vue depuis 1924.

SAC A TOUT METTRE

Les exportations totales du Canada sur l'Australie pendant l'année fiscale finissant le 30 juin, 1933, ont été évaluées à \$2,315,462.

On peut clarifier ou adoucir de la graisse qui a pris un léger goût de rance ou qui a servi à la friture en la faisant bouillir avec quelques tranches de pommes de terre crues.

Le nombre de porcs classés au Canada pendant les 34 premières semaines de 1934, finissant le 23 août, a été de 1,958,612 contre 2,068,468 pendant la période correspondante de 1933.

Du 1er janvier au 17 août 1934, les expéditions de bestiaux en vie de l'Ouest sur l'Est du Canada, se décomposaient ainsi: 52,368 bovins; 510 veaux; 145,135 porcs; et 45,000 moutons.

Maintenant que la saison d'exportation des œufs est proche, tout indique qu'il se fera encore un commerce actif d'exportation d'œufs canadiens sur les îles britanniques.

A St-Augustin.—M. L. Robitaille, citoyen bien connu, âgé de 65 ans, souffre de blessures graves à la tête et au corps à la suite d'un accident d'auto. Une voiture se dirigeant à toute vitesse vers Montréal a frappé violemment M. Robitaille qui s'en allait à l'église avec son épouse. Le conducteur a continué sa course et en dépit de signalements à divers points de la route l'auteur du forfait n'a pu être arrêté.

Femme - dentiste décédée.—Mme Dr H.-E. Casgrain, dentiste, la première femme à recevoir le titre de Docteur en chirurgie dentaire est décédée à Québec à l'âge de 73 ans. Nous ne pouvons penser à feu le Dr Casgrain, sans nous rappeler la première voiture automobile à circuler dans les rues de Québec.

Nous ne saurions nous rappeler si c'était un Ford ou une McLaughlin, mais ce que nous avons moins oublié c'est que nos bons cultivateurs n'étaient pas trop de bonne humeur, lorsqu'ils devaient rencontrer cette voiture faisant un bruit d'enfer avec leurs chevaux plus étonnés qu'aujourd'hui de voir une voiture se mouvoir seule.

Assistance fédérale à l'élevage du mouton

Système de primes

Règlements:—

1.—Ce système s'applique à tout vrai éleveur de moutons de la province de Québec.

2.—Aucune demande ne sera considérée pour l'achat de plus d'un bélier de race pure dans la même année à moins que dans l'opinion des Départements fédéral et provincial de l'Agriculture, le troupeau ne justifie cet achat. De tels cas peuvent être considérés spécialement.

3.—Aucune prime ne sera accordée si les béliers ne sont pas bien identifiés avec une étiquette à l'oreille, s'ils ne sont le produit de l'éleveur et classifiés en 1934 au Centre de Classification d'après les règlements du Système de classification de béliers de la Division fédérale de l'Industrie animale, Ottawa.

4.—Ce système de primes ne s'appliquera que sur les agneaux ou béliers d'un an classifiés qui ont été achetés entre la date de la classification et le 15 décembre 1934.

5.—Chaque demande de prime devra être faite en duplicata le ou avant le 31 décembre 1934 à la Division fédérale de l'Industrie animale, édifice Premier, Sherbrooke, Qué.

6.—Chaque demande devra être accompagnée, si possible, du certificat d'enregistrement dûment transféré au nom de l'acheteur. Dans aucun cas, la prime ne sera payée à moins que le certificat d'enregistrement n'ait été reçu au bureau de Sherbrooke, le ou avant le 31 janvier 1935.

7.—Tout bélier sur lequel une prime d'achat a été payée ne sera plus éligible à l'avenir à aucune prime d'achat.

8.—Sur réception d'une demande dûment remplie, et du certificat d'enregistrement dûment transféré au nom de l'acheteur, les primes suivantes pourront être payées sur les agneaux classifiés:

Sur l'achat de

Agneaux XX
Béliers 1 an XX
Agneaux XXX
Béliers 1 an XXX

Primes accordées
par le
Ministère
fédéral de
l'Agriculture

\$ 4.00
6.00
6.00
10.00

9. Le Ministère fédéral de l'Agriculture se réserve le droit de refuser une ou toute demande de prime pour un ou plusieurs béliers de toutes races dans les paroisses où les béliers d'une certaine race ont été déjà placés sous le système des clubs de béliers et ce avec l'aide financières des deux Ministères de l'Agriculture.

Grave assassinat à Marseilles.—Un assassinat qui pourrait avoir des conséquences graves, et qui entraînent des complications d'ordre politique internationale est celui que nous apprennent les journaux au moment de mettre sous presse. Le roi Alexandre de Yougoslavie a été tué de trois balles tirées à bout portant alors qu'il débarquait à Marseilles en compagnie du Ministre des affaires étrangères de France M. Barthou. Un officier qui escortait le roi Yougoslavie a frappé l'assassin d'un coup de sabre, avant qu'il puisse échapper et la foule indignée l'a piétiné au point qu'il expira quelques moments après son forfait.

Décidément cette nouvelle qui nous rappelle le meurtre de l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche en 1914 ne laisse pas d'inquiéter le monde sur les suites que pourrait avoir le crime du 9 octobre.

La Société des Nations dont l'utilité est très discutée, a là un excellent "test case" comme disent nos expérimentateurs, pour prouver son habileté à éviter les conflits mondiaux, genre de 1914.

En 1933, 94.87% du fromage canadien fut classé première qualité soit un gain de 17 points depuis que le système de classification des produits laitiers fut légalement inauguré au pays.

Il est interdit d'offrir en vente ou de vendre au Canada du beurre qui se compose de beurre de petit lait et de beurre de beurrerie ou de beurre de petit lait et de beurre de laiterie à moins que le mélange ne soit marqué "Beurre de petit lait".

Un camion tombe dans un fossé à Rivière aux Rats. Le conducteur et sept passagers s'infligent de graves blessures. M. Emile Lecours de Ste-Hénédine de Dorchester est tué instantanément. Le conducteur du camion a été tenu criminellement responsable à l'enquête.

La récolte de miel de l'Alberta en 1933 était presque deux fois plus forte que celle de 1932 et elle s'est vendue aisément à prix plus élevés. Les propriétaires de ruchers de rapport dans la partie sud de la province disent que l'année a été assez satisfaisante, grâce à ces circonstances.

Nos ventes d'animaux vivants en juillet

(Suite de la page 408)

représente 70 1/2% de nos porcs classés dans les meilleures catégories.

Les comtés où les expéditions ont été les plus fortes en juillet sont: Arthabaska, Bagot, Brome, Chateauguay, Drummond, Hull, Huntingdon, Iperville, Jacques-Cartier, Mégantic, Missisquoi, Pontiac, Richmond, Rouville, Shefford, Sherbrooke, Soulanges, Stanstead, St-Hyacinthe, St-Jean, Vaudreuil, Verchères et Wolfe.

Ontario est aussi en avance pour mois de juillet. Les consignations s'élèvent à 90,093 têtes quand elles n'étaient que 88,340 têtes en juillet 1933, soit un surplus d'environ 1700 sujets. Mais pour les sept mois de janvier au 1er août 1934 les producteurs de porcs ont mis 61,362 sujets de moins sur le marché.

En fait, toutes les provinces canadiennes sauf la nôtre ont mis moins de porcs sur le marché à venir jusqu'au premier d'août. Ontario figure avec une production déficitaire de 61,362 sujets, le Manitoba avec 10,000 sujets Saskatchewan 20,000 et l'Alberta environ 70,000.

Bêtes à cornes

Nous avons expédié aux abattoirs 1279 bêtes à cornes durant le mois de juillet, en 1933 pour le même mois, 1,410 têtes. De janvier à juillet 12,583 têtes chiffres à rapprocher de 14,550 sujets pour la même période.

Les autres provinces sont en avance sur l'an dernier Ontario accuse un surplus de 1,392 bêtes à 162,040; le Manitoba a expédié 45,461 têtes contre 36,065, la Saskatchewan 61,336, contre 47,733 pour l'an dernier et l'Alberta 52,682 têtes contre 39,408 en 1933.

Nos comtés expéditeurs de bouvillons de bonne qualité sont Wolfe, Hull et Compton. Le comté de Wolfe l'emporte sur les deux autres sous le rapport de la qualité des sujets expédiés en juillet.

Agneaux et moutons

Les expéditions d'agneaux et de moutons de la province de Québec se sont élevées à 10,347 têtes, elles étaient de 12,093 têtes en juillet 1933. De janvier à août nous avons expédié 20,040 sujets, nous en avions consigné 24,923 têtes durant la même période en 1933.

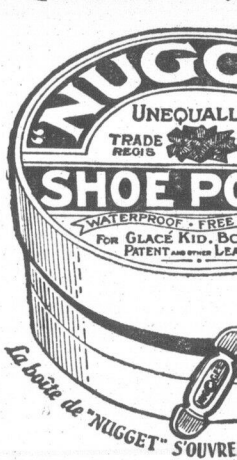
Sur les 10,427 sujets expédiés en juillet 6,429 agneaux ont été classés première qualité.

La dette provinciale est de \$98,000,000 environ avec un fonds d'amortissement de \$15,000,000, a déclaré le trésorier provincial à une réunion de l'Association des Chambres de Commerce de Cantons de l'Est et de la Société de Colonisation.

La dette publique d'Ontario frise les \$400,000,000 avec un fonds d'amortissement de \$7,000,000 seulement.

L'altise de la pomme de terre, dont l'insecte parfait ronge le feuillage tandis que la larve se nourrit du tubercule, cause des dégâts considérables aux pieds de pommes de terre. Les recherches ont fait voir que les galeries pratiquées par les larves dans les tubercules, que l'on appelle communément trous de vers, s'infectent du champignon de la gale commune, et réduisent ainsi la valeur marchande de la récolte.

La quantité des produits de l'Erable augmente.—L'industrie du sirop et du sucre d'érable du Canada a repris sa marche ascendante; la production de 1934 accuse une augmentation de \$987,309 sur celle de 1933. On estime que la production de 1934, représente une augmentation de 580,185 gallons de sirop d'érable et une augmentation de valeur de \$909,172 contre celle de 1933; les chiffres sont les suivants: 1,842,500 gallons évalués à \$2,468,800 pour 1934 contre 1,262,315 gallons évalués à \$1,559,628 en 1933. En ce qui concerne le sucre d'érable, la production est évaluée à 4,954,400 livres évaluées \$577,850 pour 1934 contre 5,785,130 livres évaluées à \$499,713 en 1933. En 1933 le prix moyen par livre de sucre d'érable était 9 cents contre 12 cents 1934. La valeur combinée de l'industrie est donc de \$3,046,650 contre \$2,059,431 en 1933, représentant une augmentation de \$987,309, soit 47.9 pour cent. Les chiffres donnés pour la récolte de 1934 sont préliminaires et sujets à révision, car la production n'a pas encore été toute vendue.

Bea
Travaet
Bel
Econo
Aussi,

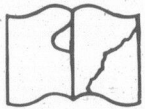
Le "Nugget" est
aux chaussures et
nent de l'éclat à s
Et le "Nugget" rép
ment à l'attente
un poli brillant
Il imperméabilise
sures, en prolong
préserve le cuir.
à un coût qui n'
rien. C'est pour ce
lissage régulier a
vous épargne d

POLI À CHA
NUGGET

Il y a une nuance
pour chaque genre

Si c'est blanc, c
blanc av

NETTOYEUR DE
"KID" BLANC



entes d'animaux ants en juillet

(suite de la page 408)

701 1/2 % de nos porcs classés
meilleures catégories.
es où les expéditions ont été
tes en juillet sont: Artha-
got, Brome, Chateauguay,
Hull, Huntingdon, Ibe-
nes-Cartier, Mégantic, Mis-
sintiac, Richmond, Rouville,
Sherbrooke, Soulanges, Stans-
acinthe, St-Jean, Vaudreuil,
et Wolfe.

est aussi en avance pour
juillet. Les consigna-
90,093 têtes quand elles
ue 88,340 têtes en juillet
un surplus d'environ 1700
is pour les sept mois de jan-
août 1934 les producteurs
t mis 61,362 sujets de moins

toutes les provinces cana-
la nôtre ont mis moins de
e marché à venir jusqu'au
out. Ontario figure avec
ction déficitaire de 61,362
anitoba avec 10,000 sujets
an 20,000 et l'Alberta envi-

Bêtes à cornes

ons expédié aux abattoirs
à cornes durant le mois de
1933 pour le même mois.
De janvier à juillet 12,583
a à rapprocher de 14,550
la même période.

s provinces sont en avan-
nier Ontario accuse un sur-
2 bêtes à 162,040; le Mani-
pédié 45,461 têtes contre
askatchewan 61,336, contre
l'an dernier et l'Alberta
s contre 39,408 en 1933.
es expéditeurs de bœuvillons
ualité sont Wolfe, Hull et
e comté de Wolfe l'empê-
autres sous le rapport de la
sujets expédiés en juillet.

agneaux et moutons

itions d'agneaux et de mou-
provinces de Québec se sont
3,347 têtes, elles étaient de
en juillet 1933. De janvier
avons expédié 20,040 sujets.
ions consignés 24,923 têtes
ême période en 1933.
0,427 sujets expédiés en
agneaux ont été classés
alité.

provinciale est de \$98,000,000
e un fonds d'amortissement
000, a déclaré le trésorier
une réunion de l'Associa-
membres de Commerce de
l'Est et de la Société de

publique d'Ontario frise les
avec un fonds d'amortisse-
000,000 seulement.

e la pomme de terre, dont
fait ronger le feuillage tandis
se nourrit du tubercule,
gâts considérables aux pieds
de terre. Les recherches ont
les galeries pratiquées par
ins les tubercules, que l'on
munément trous de vers.
du champignon de la gale
réduisent ainsi la valeur
de la récolte.

té des produits de l'érable
industrie du sirop et du
le du Canada a repris sa
ndante; la production de
une augmentation de \$987,
de 1933. On estime que l'
de 1934, représente une aug-
de 580,185 gallons de sirop
une augmentation de valeur
contre celle de 1933; les
les suivants: 1,842,500 gal-
s à \$2,468,800 pour 1934
2,315 gallons évalués à
n 1933. En ce qui concerne
able, la production est éva-
400 livres évaluées \$577,850
ontre 5,785,130 livres éva-
713 en 1933. En 1933 le
par livre de sucre d'érable
contre 12 cents 1934. La
inée de l'industrie est donc
O contre \$2,059,431 en 1933,
une augmentation de \$987,
9 pour cent. Les chiffres
la récolte de 1934 sont pré-
sujets à révision, car la pro-
pas encore été toute vendue.

Beau Travail!



et Belle Economie Aussi, avec le



Le "Nugget" est bienfaisant
aux chaussures et elles pren-
nent de l'éclat à son contact.
Et le "Nugget" répond pleine-
ment à l'attente. Il donne
un poli brillant et durable.
Il imperméabilise vos chaus-
sures, en prolonge la durée,
préserve le cuir. Et tout cela
à un coût qui n'est presque
rien. C'est pour cela que le po-
lissage régulier au "Nugget"
vous épargne de l'argent.

POLI À CHAUSSURES NUGGET

Il y a une nuance de "Nugget"
pour chaque genre de chaussure

Si c'est blanc, conservez-le
blanc avec le



NETTOYEUR DE
"KID" BLANC

NUGGET

111F

SECTION FEMININE

Congrès de la Ligue Catholique Féminine

Il sera tenu à Québec le 25 octobre, à la
suite de la journée d'Action Sociale
Catholique.—Mgr Camirand donnera
la conférence à la séance du soir à la
salle des Promotions.—Travaux sur les
lectures.

S. E. LE CARDINAL PRESIDERA

Comme l'an dernier, le Comité Cen-
tral de la Ligue Catholique féminine
tiendra son congrès, à Québec, à la suite
de la journée d'Action Sociale Catho-
lique.

On a inscrit au programme de cette
journée, en plus du rapport des travaux
accomplis, le sujet des LECTURES qui
sera traité d'après les divisions sui-
vantes:

- a) Ce que nous ne devons pas lire.
- b) Ce que nous devons lire.
- c) Du choix des lectures et formation
des bibliothèques.

Mgr Camirand, V. G., de Nicolet,
donnera la conférence à la séance du
soir, en la salle des Promotions, sous la
présidence de Son Eminence le Cardinal
Villeneuve.

Mesdames Léandre Lippens et Roch
Bournival, présidentes des Comités dio-
céssains de Montréal et des Trois-Rivières
seront les conférencières aux séances
du matin et de l'après-midi.

Le public féminin, en général, aura
intérêt à prendre part aux assises de ce
congrès.

Le Bulletin de la Ligue Catholique féminine

Comme ses devanciers, ce numéro 22
contient, en ses huit pages, plusieurs
articles de fond et plusieurs rapports qui
intéresseront les collaborateurs et colla-
boratrices de la Ligue, toutes les ligueuses,
toutes les femmes d'œuvre, toutes
les ouvrières d'action catholique.

- En voici le sommaire:
1. Respectueuses sympathies à Son
Eminence le cardinal Villeneuve.
 2. Notre prochain congrès, Mlle G.
Lefavre, présidente générale.
 3. La charité lien d'unité dans la
paroisse, M. l'abbé Donat Fréchette,
curé de la Cathédrale, les Trois-Rivières.
 4. Instructions de Son Eminence le
Cardinal, relatives aux diverses organi-
sations d'Action catholique féminine.
 5. Au Comité Central Permanent
d'Action Sociale Catholique, section
féminine, Mlle Jeanne Talbot, secré-
taire générale.
 6. Rapports des comités diocésains.
 7. Le nouveau timbre de la Ligue
Catholique Féminine.
 8. La Charité, source de joie, de
lumière et de paix, M. l'abbé Antoine
Gagnon du diocèse de Rimouski.
 9. Nos Avant-Gardes.
 10. Le Bulletin de la Ligue Catho-
lique Féminine.

L'abonnement date toujours de l'édi-
tion qui le précède. Il n'est que de 25
sous pour quatre numéros qui paraissent
tous les trois mois. On doit s'adresser
à la section paroissiale ou au comité dio-
céssain. Si on n'appartient ni à l'un ni à
l'autre, on peut s'adresser directement à
105, rue Ste-Anne, Québec.

Une chaloupe emportée par la force
du courant est venue frapper un bac
de la Commission du port de Montréal,
mardi dernier. Le choc fut assez violent
pour faire chavirer l'embarcation et l'un
des occupants, M. Wilfrid Bérubé, 21
ans a perdu la vie. Son compagnon, M.
Amédée Tremblay a pu saisir une bouée
de sauvetage qu'un témoin lui lança du
rivage.

La révolution sévit encore une fois en
Espagne. 85 pertes de vie sont déjà por-
tées au compte des troubles qui sévis-
sent depuis une semaine. En même
temps que ces troubles révolutionnaires,
la grève générale vient paralyser toute
les industries et les services de trans-
port.

Les revenus provenant des douanes, de
l'accise et de l'impôt sur le revenu, au
Canada, en septembre ont augmenté de
\$508,474, par rapport au même mois
de 1933.

Sac à tout mettre

Décédé.—Le révd M. Clément Geof-
frion, curé de Saint-Jérôme, est décédé
la semaine dernière à l'Hôtel-Dieu de
Montréal où il fut transporté en toute
hâte mardi dernier souffrant d'angine.
Le défunt avait été élevé au sacerdoce
en 1901.

Nos vives condoléances à M. Arsène
Denis de St-Norbert de Berthier et au
nombreux membres de cette belle et
grande famille, plongés dans le deuil par
la mort soudaine de M. le Dr Denis de
Montréal, M. P., décédé la semaine
dernière.

Mme Thomas Chapais, épouse de l'hon.
sénateur et conseiller législatif, M. Tho-
mas Chapais, est décédée à l'âge de 79
ans à St-Denis de Kamouraska. Mad-
ame Chapais, née Hectorine Langevin,
était la fille de Sir Hector Langevin,
ancien maire de Québec, et Ministre des
Travaux publics dans le cabinet de Sir
John A. Macdonald. Les funérailles ont
eu lieu lundi, à St-Denis de Kamou-
raska.

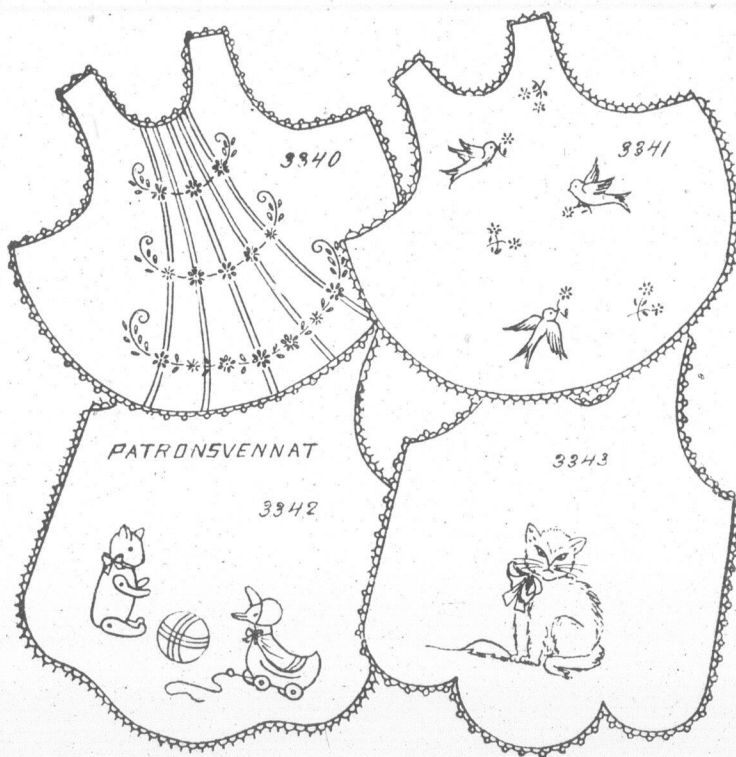
L'orphelinat de Sully dirigé par les
Clercs St-Viateur aura une section agri-
cole où les orphelins et les fils de culti-
vateurs auront l'avantage de suivre des
cours moyens d'Agriculture sous la di-
rection d'un technicien. La nouvelle est
confirmée par l'hon. Adélard Godbout.

Au Jardin Zoologique, 125,000 visi-
teurs ont visité le jardin Zoologique pro-
vincial à Charlesbourg près Québec, au
cours de la dernière saison. Nous sou-
haiterions compter autant d'abonnés au
"Bulletin de la Ferme".

Echo d'un accident.—M. C.-H. Mor-
risette, chauffeur de taxi, à Rimouski,
a été tenu responsable de l'accident qui
causa la mort du Rvd. chanoine Antoine
Soucy, et blessa gravement M. l'abbé
Charles Rioux.

L'auto continue à faire des siennes.
M. Arthur Gendron, cultivateur de St-
Ulric est frappé par une automobile
sur la route grande-Anse alors qu'il
retournait chez lui en voiture, samedi
dernier. M. Gendron a succombé à ses
blessures mardi, il laisse une épouse et
x enfants.

La broderie est un agréable passe-temps



Groupe de délicieux tabliers d'enfants de 5 à 8 ans environ.

No 3340, courants gros bleu, fleurs roses et jaunes. No 3341 oiseaux bleus avec fleurs mauves et
roses. No 3342 ours brun avec ruban rouge, balle rouge, canard jaune, avec chapeau et nœud bleu vil
No 3343 chat noir, avec yeux jaunes et boucle de ruban rouge.

Chaque patron à tracer 15c, perforé 40c, au fer chaud 25c, chacun. Etampé sur bon coton jaune
18c, sur piqué blanc 25c, sur toile de couleur drab, ivoire, rose ou bleu ou jaune chacun 35c. Coton
M. F. A. pour la broderie de chacun environ 15c.

Catalogue de broderie 20c, Album de Layette 15c.

Abonnez-vous à notre Revue Mensuelle de Broderie et Musique 12c seulement par an.

BULLETIN DE LA FERME, Casier 159, St-Roch, Québec.



FAUTE D'UN CLOU!

Vous connaissez sans doute cette histoire lamentable et sa morale!

L'absence de quantités infimes de certains éléments minéraux essentiels à la santé et à la bonne production de l'animal, sera qualifiée de carence, de résistance, sera affecté de désordres nutritifs, de stérilité, de rachitisme, de goitre, etc. ... en un mot, ne vous paiera pas!

LES MINÉRAUX SOLUBLES



Endossés par des experts en nutrition animale, ils fournissent, scientifiquement balancés, et sous une forme digestible et assimilable, les sept éléments minéraux essentiels déficitaires dans les aliments produits sur la ferme.

Faciles d'emploi et peu coûteux, les Minéraux Solubles C-I-L se donnent dans les mélanges de grains ou de moulées à raison de 3 à 4 lbs. par 100 lbs. au bétail, chevaux, moutons, porcs, volailles.

Le coût en est minime—et les profits surprenants!

Demandez dès maintenant notre pamphlet gratuit sur les Minéraux Solubles C-I-L.

CANADIAN INDUSTRIES LIMITED

DIVISION DES ENGRAIS CHIMIQUES

Boite Postale 1250 — Montréal

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE—DIVISION DES SEMENCES

FOIN ET PAILLE

Les prix sur les marchés domestiques, le 6 octobre 1934

PROVINCE MARITIMES

CHARLOTTETOWN:—

Foin de mil, No 1..... \$ 18.00 à \$ 20.00
Foin de mil, No 2..... 18.00 à 20.00

HALIFAX:—

Foin de mil, No 1..... \$ 20.00 à \$ 21.00
Foin de mil, No 2..... 20.00 à 21.00
Paille..... 12.00

Les rapports d'aujourd'hui indiquent aucun changement important dans les prix du foin sur les marchés des Provinces Maritimes. Les arrivages en provenance du Québec ont été plutôt nombreux en fin de semaine.

QUÉBEC

Foin de mil, No 2..... 16.50
Foin de trèfle, No 2..... 15.00
Paille d'avoine..... 11.75

MONTREAL:—

Foin de mil, No 2..... 12.50 à 13.00
Foin de mil, No 3..... 10.50 à 11.50
Foin de trèfle mélangé, No 2..... 10.50 à 11.50
Foin mélangé, No 2..... 10.50 à 11.50
Paille d'avoine..... 7.00
Paille de blé..... 10.00 à 11.00

ONTARIO

Foin de mil, No 2..... 17.00 à 20.00
Foin de trèfle, No 2..... 18.00 à 20.00

VALLÉE DE L'OUTAOUAIS:—

Foin de mil mélangé, No 2..... 14.00

KINGSTON ET BROCKVILLE:—

Foin de mil et de trèfle mélangés..... 15.00 à 18.00

Les marchés de l'Est de l'Ontario indiquent encore un peu d'indécision sous l'influence des arrivages du Québec. Les prix n'accusent aucun changement particulier.

ONTARIO NORD:—

Foin de mil, No 2..... 12.00

NEW LISKEARD:—

Foin de mil, No 2..... 15.00 à 16.00

VILLE-MARIE:—

Foin de mil, No 2..... 14.00

VERNER:—

Foin de mil, No 2..... 16.00

Les affaires sont toujours très actives dans l'Ontario Nord. La tendance vers la fermeté se continue sous l'influence d'une demande plutôt pressante.

TORONTO:—

Foin de mil, No 1..... 20.00
Foin de mil, No 2..... 18.00 à 19.00
Foin de mil, No 3..... 16.00 à 17.00

Le marché du foin et de la paille sur les marchés de Chicago, Boston, New York.

CHICAGO, le 4 octobre 1934.

Foin de mil, No 1..... \$ 29.00 à \$ 30.00
Foin de mil, No 2..... 26.00 à 28.00
Foin de mil, No 3..... 21.00 à 24.00
Foin de trèfle..... 22.00 à 24.00
Foin de trèfle mélangé..... 24.00 à 27.00
Foin de trèfle, 2ème coupe, Nos 1 et 2..... 25.00 à 27.00
Autres catégories..... 20.00 à 24.00
Foin de prairie, No 1..... 26.00 à 27.00
Foin de prairie, No 2..... 24.00 à 26.00

Arrivages du 4 octobre. — Foin de mil et foin de mil et de trèfle mélangés et foin de graminées mélangés, 10 wagons. Foin de luzerne, 2 wagons. Foin de prairie, 4 wagons. Foin de trèfle, 2 wagons.

Paille de blé..... 8.00 à 9.00
Paille d'avoine..... 8.00 à 9.00
Paille de seigle..... 11.00 à 12.00
Graine de mil, au sortir de la batteuse, le 10 liv. sur la voie de Chicago..... 16.50 à 17.00
Graine de trèfle rouge, valeur nominale, le 100 liv. au sortir de la batteuse..... 15.00 à 18.50

BOSTON, le 5 octobre 1934.

Foin de mil, No 1..... Pas d'offre.
Foin de mil, No 2..... 26.00 à 26.50
Foin de mil légèrement mélangé de trèfle, No 1..... 25.50 à 26.50
Foin de mil légèrement mélangé de trèfle, No 2..... 23.50 à 24.50
Foin mélangé, No 1..... 24.50 à 25.50
Foin de mil moyennement mélangé de trèfle, No 1..... 25.50 à 26.50
Foin de mil moyennement mélangé de trèfle, No 2..... 24.50 à 25.00
Foin de mil fortement mélangé de trèfle, No 1..... 25.00 à 26.00
Foin de trèfle, No 1..... 25.50 à 26.00
Foin de trèfle, No 2..... 25.00 à 25.50
Foin de luzerne, première coupe..... 30.50
Foin de luzerne, deuxième coupe. Pas d'offre

A Boston, la demande demeure satisfaisante. A la fermeture de la Bourse, la tendance était vers la fermeté.

NEW YORK, le 6 octobre 1934.

Foin de mil, No 1..... 25.00
Foin de mil, No 2..... 23.00 à 23.50
Foin de mil et de trèfle mélangés, No 1..... 25.00
Foin de mil et de trèfle mélangés, No 2..... 23.00 à 23.50

Le marché du foin a démontré une certaine fermeté à la clôture de la Bourse de New York hier. Les cotes nominales des pailles de blé et d'avoine sont restées sans changement malgré l'inactivité de ce marché.

L.-P. CLICHE,
Service des marchés.

RACE JERSEY

Qualifications au livre d'or pour avril, mai et juin 1934

Division 365 jours.

Darkey's Prospectress, vache adulte, propriété de M. Wm. McEwen, Ormstown, s'est qualifiée avec production sous contrôle officiel de 9.162 lbs de lait, à 5.01% ou 459 lbs de gras.

Sicawei Pansy,—Propriété de M. R. G. Davidson, vache de 4 ans, 219 jours, a produit 8051 lbs de lait à 5.78% ou 465 lbs de gras.

Royaldale Noble's Daisy,—Vache de 4 ans, du troupeau Jersey Health Farms, Ile Bizard, Qué., a produit 8.162 lbs de lait à 5.65% ou 461 lbs de gras.

Pinetree Golden May,—Vache de 3 ans, du troupeau W. H. Miner, Granby, s'est qualifiée avec production officielle de 7.955 lbs de lait à 6.71% ou 534 lbs de gras.

Clover Blossom Savana, vache de 3 ans, propriété de MacKay Bros. Sawyerville, Qué., a produit 7.884 lbs de lait à 5.31% ou 419 lbs de gras.

Charming Volunteer, 2 ans, du troupeau W. H. Miner, Granby, a donné 6.677 lbs de lait à 6.60% ou 441 lbs de gras.

Noble Lady Cynthia, 2 ans, prop. de W. H. Miner, a donné 6.623 lbs de lait à 5.24% ou 347 lbs de gras.

Division 305 jours.

Sicawei Lily, du troupeau de M. R. G. Davidson, North Hathley, Qué., a produit 9.815 lbs de lait à 5.32% ou 522 lbs de gras.

Rosanna Frances, J. A. Eccles, Sweetburg, propriétaire, production de 9.094 lbs de lait à 5.57% ou 507 lbs de gras.

Rosemount Chesterina, du même troupeau, a donné 9.255 lbs de lait à 5.24% ou 485 lbs de gras.

Fairy Grace, Wm. McEwen, Ormstown, 8565 lbs de lait à 5.45% ou 467 lbs de beurre.

Kate Valois, A. Bazinet, St-Hugues, a donné 8.351 lbs de lait à 5.11% ou 427 lbs de gras.

Sicawei Vernie, R. G. Davidson, North Hathley, 8741 lbs de lait à 4.87% ou 426 lbs de gras.

Corona's Golden Girl, propriété de W. G. Parkinson, Waterville, Qué., a donné 7.515 lbs de lait à 5.63% ou 423 lbs de gras.

Sicawei Eva, R. G. Davidson, Nth. Hathley, Qué., 7.787 lbs de lait à 5.41% ou 421 lbs de gras.

Bella de St-Hugues, A. Bazinet, St-Hugues, 7.945 lbs de lait à 5.25% ou 417 lbs de gras.

Sicawei Heather, W. McEwen, Ormstown, Qué., 7.589 lbs de lait, à 5.36% ou 407 lbs de gras.

Quakerdale Lassie, du même troupeau, 8150 lbs de lait à 4.88% ou 398 lbs de gras.

Oxford's Alleta, prop. de W. G. Parkinson, Waterville, Qué., production, 7.661 lbs de lait à 5.08% ou 389 lbs de gras.

Bouncing Benedictine, prop. de Grayburn Farms, Waterville, Qué., 7.315 lbs de lait à 5.21% ou 381 lbs de gras.

State Golden, Alph. Bazinet, St-Hugues, 8.190 lbs de lait à 4.41% ou 361 lbs de gras.

Rower's Sunray Rose, prop. de W. G. Parkinson, Waterville, Qué., 7.708 lbs de lait à 5.27% ou 406 lbs de gras.

Sicawei Molly, R. G. Davidson, North Hathley, 7245 lbs de lait à 5.27% ou 382 lbs de gras.

Division 305 jours, 2 ans.

Sophie Gamage, W. H. Miner, Granby, 6683 lbs de lait à 6.18% ou 413 lbs de gras.

Brampton Standard Flo, Grayburns Farm, Waterville, Qué., 6520 lbs de lait à 6.01% ou 392 lbs de gras.

Pinetree Lady Sybil, W. H. Miner, Granby, Qué., 5.713 lbs de lait à 6.63% ou 379 lbs de gras.

Memphra Lady Aurelie, A. L. Robertson, Hudson Heights, Qué., 6.137 lbs de lait, à 5.21% ou 320 lbs de gras.

Bizard Mary Lou, Jersey Health Farm, Ile Bizard, Qué., 5.397 lbs de lait à 5.37% ou 290 lbs de gras.

"Nous considérerions comme vache bonne à garder celle qui produirait 200 lbs de gras par année", déclarait un propagandiste en industrie animale, lors d'une réunion agricole en juillet dernier. Les vaches Jersey dont les records apparaissent plus haut, dans ce cas, paient leur loyer à la vacherie, et laissent quelque chose en plus à leur nourrisseur.

RACE AYRSHIRE

Qualifications au livre d'or pour septembre 1934

Cent trois vaches et génisses ont été inscrites au Livre d'Or, au cours de septembre dont 44 dans la division 365 jours, et 59 au rôle d'Honneur, ou section 305 jours. Quarante-quatre des périodes de lactation dans la section 365 jours ont été faites sous le système de deux traites par jour.

Nous publions ci-après les meilleurs sujets provenant des troupeaux des éleveurs québécois.

Classe 4 ans—365 jours

Lauretta,—propriété de M. Antonio Bergeron, Plessisville, Qué., a produit 14.784 lbs de lait 546 lbs de gras.

Classe 3 ans—365 jours

Ickham Bessie Se Imp.,—H. C. Pitfield, Cartierville, Qué., production 11.471 lbs de lait à 4.11% ou 471 lbs de gras.

Byrne Hill Trilby, propriété de Frank Byrne, Charlesbourg, Qué., 10.530 lbs de lait à 4.46% ou 470 lbs de gras.

Classe 2 ans—365 jours

Beaconsfield Star Suky,—Ferme-Ecole Provinciale, Deschambault, Qué., 14.193 lbs de lait—605 lbs de gras épreuve moyenne 4.26%

Cherry Mina,—propriété de M. Emile Belzile, St-Fabien, Qué., 8.773 lbs de lait à 4.64% ou 405 lbs de gras.

Division 305 jours

Classe adulte

Nether Craig Happy Imp.,—W. C. Pitfield, Cartierville, Qué., 11.492 lbs—549 lbs de gras à 4.60%.

Classe 4 ans

Bois de la Roche Henrietta 3ème, propriété de Waldo W. Skinner, Senneville, Qué., 10.027 lbs de lait à 4.37% ou 465 lbs de gras.

Rosana,—Albert D. Beauregard, St-Hyacinthe, Qué., 9.514 lbs de lait à 4.37% ou 416 lbs de gras.

Classe 2 ans

Bois de la Roche Sprightly 5ème, propriété de W. Skinner, Senneville, Qué., 9253 lbs lait à 4.23% ou 392 lbs de gras.

Ascol Princess Hazel,—Succession Wm Clark, Shawville, P. Qué., 6.948 lbs de lait, à 4.92% ou 342 lbs de gras.

Taureaux Jerseys

récentement classés "A" et "AA"

Lennoxville Standard,—Ferme Expérimentale, Lennoxville, qualifié à l'enregistrement supérieur sous le numéro AR 573.

Lennoxville Standard 2e,—du même troupeau No 574.

Lennoxville Standard 3e,—du même troupeau No 575.

Lennoxville Standard 4e,—du même troupeau No 576.

Pinetree Noble Lynn,—R. G. Davidson, N. Hathley, No 577.

Hyacinthe Prince 2e,—Eug. St-Pierre, St-Hyacinthe, No 585.

Blythebrae Pilgrim,—W. Elmo Ashton, Foster, No 593.

Brampton Favorite Pioneer,—L. Driver, Kingsbury, No 594.

Mapleside Volunteer Rusty,—Geo. C. Poole, Hathley, No 595.

Blythebrae Pilgrim Proof,—H. Mayhew, Dixville, No 597.

Honeyholm Grace's Prince,—Wm. McEwen, Ormstown, No 600.

Sybil's Prince Cid,—du même éleveur, Ormstown, No 601.

Pinehurst Forue Suiter,—R. G. Frank, Kingsbury, Qué., No 604.

Bravo Mabel's Prince,—E. E. Healey, Richmond, Qué., No 614.

Mapleside Daisy's Lad,—L. H. McCarty, Hathley, No 618.

Blythebrae Pilgrim,—H. A. Fowler, Kingsbury, No 625.

CLASSE "AA"

Maxwellton Volunteer Prince,—Succession Edw. Maxwell, Ste-Anne de Bellevue, Qué., No 116.

Brampton Favorite Peer,—R. G. Davidson, North Hathley, No 118.

LE PARIGO

Par J. GEYNET

Tu as raison, Germain, au pensionnat libre de serait très profitable.

Avec la tête qu'elle trait facilement son bœuf, trois ans. Ce n'est pas qu'une institutrice.

merci, nous n'aurons pas pour la caser... Sais-tu d'avoir quasiment un mariage pour elle? Ça peu tût!

Et le gros rire du pays prolongea, sans que la gâtine semblât lui faire écho.

Qu'est-ce que tu demandais-telle inquiète.

Voilà, c'est le père de sonne qui convoite ta fille. N'es-tu pas flattée est un beau brin de fille.

Il faut me la garder pour Quand elle aura dix-huit marionnes. Si René avait ses études, il aurait pu position à la ville; mais qu'il s'est fait recaler à J'en ai assez! Il reste comme son père. Je lui la lion de mes propriétés.

Line qui promet de dev tresse-femme. Ça pourr Je pense que tu ne pour Line?... demand ton soucieux. Dans ce serait peut-être bien pa gagerions...

Bien sûr que je n'ai gagement! Je n'ai m avoir l'air trop em l'idée de Granier. Ma ce serait une fameuse aff René est fils unique: son père seront pour lui des Granier est la plus grande de toute la régi tâche peu à peu d'habitue idée... C'est pour ça au bon qu'elle reste un peu devenir une vraie dem René aime à faire le mo croit pas mal...

Je me garderais bien à Line de cette histoire, trop jeune encore pour de pareilles idées en tête René ne me plaît qu'à m avons bien le temps de pe

Bien sûr, bien sûr conciliant, car il ne voula le concours de sa femme e sait le peu de sympath Mais le temps passe vi permis de faire des pro l'avance.

Il semblait à Jean qu' gnard venait de transp Doucement, il était rentre bre, fermant la porte der jeta sur son lit. Là, la t l'oreiller, il s'abandonna désespoir comme jamais avait éprouvé de sa vie.

Ainsi, voilà à quoi a sacrifié! Pour l'am avait renoncé au bel av pu être sien; il était rest maintenant, c'était elle e elle dont on voulait faire qui peut-être le mépriser

Un remède reman

"Ma femme se plaign de maux de tête," écrit slinger de Vegreville, Atla pas d'appétit et ressent renvois acides dans l'est elle était constipée. A quelques bouteilles de Pierre elle recouvra la s lors elle se porte très b remède des plus reman nous a aidés en bien Cette médecine expériment connue pour son excellen tion de la digestion et d elle aide à acquérir un Fournie par des agents ment; pour renseigneme Peter Fahrney & Sons C ington Blvd., Chicago, I Livré exempt de douan



SHIRE

ions au livre d'or
septembre 1934

vaches et génisses ont été
Livres d'Or, au cours de
nt 44 dans la division 365
u rôle d'Honneur, ou sec-
rs. Quarante-quatre des
lactation dans la section
été faites sous le système
es par jour.
ions ci-après les meilleurs
ant des troupeaux des éle-
ois.

4 ans—365 jours

ropriété de M. Antonio
essville, Qué., a produit
lait 546 lbs de gras.

3 ans—365 jours

essie 5e Imp.—H. C. Pit-
ville Qué., production 11-
ait à 4.11% ou 471 lbs de

ll Trilby, propriété de
e, Charlesbourg Qué., 10-
ait à 4.46% ou 470 lbs de

2 ans—365 jours

d Star Suky.—Ferme-Ecole
Deschambault Qué., 14,193
605 lbs de gras épreuve
6%

na—propriété de M. Emile
abien, Qué., 8,773 lbs de
ou 405 lbs de gras.

division 305 jours

ig Happy Imp.—W. C.
tierville, Qué., 11,492 lbs—
as à 4.60%;

Roche Henrietta 3ème, pro-
p W. Skenner, Senneville,
lbs de lait à 4.37% ou
ras.
Albert D. Beauregard, St-
Qué., 9,514 lbs de lait à
6 lbs de gras.

Roche Sprightly 5ème pro-
Skenner, Senneville, Qué.,
à 4.23% ou 392 lbs de gras.
iness Hazel.—Succession
Shawville, P. Qué., 6,948
4.92% ou 342 lbs de gras.

eaux Jerseys
t classés "A" et "AA"

Standard.—Ferme Expéri-
Lennoxville, qualifié à l'en-
nt supérieur sous le numéro

Standard 2e—du même
No 574.

Standard 3e—du même
No 575.

Standard 4e—du même
No 576.

ole Lynn.—R. G. Davidson,
y, No 577.

Prince 2e—Eug. St-Pierre,
the, No 585.

Pilgrim—W. Elmo Ashton,
P 593.

avorite Pioneer.—L. Driver
r, No 594.

olunteer Rusty.—Geo. C.
thley, No 595.

Pilgrim Proof.—H. May-
ville, No 597.

Grace's Prince.—Wm. M.
mstown, No 600.

ce Cid.—du même éleveur,
t, No 601.

orue Suiter.—R. G. Frank,
y, Qué., No 604.

el's Prince.—E. E. Healey,
l, Qué., No 614.

Daisy's Lad.—L. H. Mc-
thley, No 618.

Pilgrim.—H. A. Fowler,
y, No 625.

CLASSE "AA"

Volunteer Prince.—Succes-
Maxwel, Ste-Anne de Belle-
No 116.

avorite Peer.—R. G. David-
h Hatley, No 118.

LE PARIGOT

Par J. GEYNET

NOTRE FEUILLETON

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux
de nos lecteurs qui désirent prendre un abon-
nement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer
24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

Tu as raison, Germain. Un séjour
au pensionnat libre de Lauvière lui
serait très profitable.

Avec la tête qu'elle a, elle passer-
ait facilement son brevet en deux ou
ois ans. Ce n'est pas que je veuille en-
dre une institutrice... oh! non! Dieu
merci, nous n'aurons pas besoin de ça
pour la caser... Sais-tu que je viens
d'avoir quasiment une demande en
mariage pour elle? Ça commence un
peu tôt!

Et le gros rire du paysan éclata et se
prolongea, sans que la gaieté de Clau-
dine semblât lui faire écho.

Qu'est-ce que tu racontes là?
demandait-elle inquiète.

Voilà, c'est le père Granier en per-
sonne qui convoite ta fille pour son
fils... N'es-tu pas flattée? "Ta Line
est un beau brin de fille, qu'il m'a dit.
Il faut me la garder pour mon René.
Quand elle aura dix-huit ans, nous les
mariérons. Si René avait réussi dans
ses études, il aurait peut-être pris une
position à la ville; mais voilà trois fois
qu'il s'est fait recaler à son bachot...
J'en ai assez! Il restera cultivateur
comme son père. Je lui laisserai la direc-
tion de mes propriétés. Guidé par ta
line qui promet de devenir une mal-
tresse-femme. Ça pourra marcher...

Je pense que tu ne t'es pas engagé
pour Line?... demanda Claudine d'un
ton soucieux. Dans ce marché, ce ne
serait peut-être bien pas nous qui y
gagnerions...

Bien sûr que je n'ai pas pris d'en-
gagement! Je n'ai même pas voulu
avoir l'air trop empressé d'accepter
l'idée de Granier... Mais, entre nous,
ce serait une fameuse affaire pour Line!
René est fils unique; tous les biens de
son père seront pour lui... La ferme
des Granier est la plus belle et la plus
grande de toute la région... Aussi,
tâche peu à peu d'habituer Line à cette
idée... C'est pour ça aussi qu'il serait
bon qu'elle reste un peu à la ville, pour
devenir une vraie demoiselle, car le
René aime à faire le monsieur et s'en
croit pas mal...

Je me garderai bien de souffler mot
à Line de cette histoire. Elle est bien
trop jeune encore pour qu'on lui mette
de pareilles idées en tête... D'ailleurs,
René ne me plaît qu'à moitié... Nous
avons bien le temps de penser à cela!
— Bien sûr, bien sûr, fait Germain
conciliant, car il ne voulait pas s'aliéner
le concours de sa femme dont il connais-
sait le peu de sympathie pour René.
Mais le temps passe vite; il est bien
permis de faire des projets un peu à
l'avance.

Il semblait à Jean qu'un coup de poi-
gnard venait de transpercer son cœur.
Doucement, il était rentré dans sa cham-
bre, fermant la porte derrière lui. Il se
jeta sur son lit. Là, la tête enfouie dans
l'oreiller, il s'abandonna à une crise de
désespoir comme jamais encore il n'en
avait éprouvé de sa vie.

Ainsi, voilà à quoi avait abouti son
sacrifice!... Pour l'amour de Line, il
avait renoncé au bel avenir qui aurait
pu être sien; il était resté "paysan", et
maintenant, c'était elle qui allait partir,
elle dont on voulait faire une demoiselle,
qui peut-être le méprisait un jour!...

Un remède remarquable

"Ma femme se plaignait beaucoup
de maux de tête," écrit M. David Es-
singer de Vegreville, Atla., "Elle n'avait
pas d'appétit et ressentait souvent des
renvois acides dans l'estomac, de plus,
elle était constipée. Après l'usage de
quelques bouteilles de Novoro du Dr
Pierre elle recouvra la santé et depuis
lors elle se porte très bien. C'est un
remède des plus remarquables et il
nous a aidés en bien des façons." Cette
médecine expérimentée est bien
connue pour son excellent effet sur l'ac-
tion de la digestion et de l'élimination;
elle aide à acquérir une bonne santé.
Fournie par des agents locaux seule-
ment; pour renseignements écrire à Dr.
Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Wash-
ington Blvd., Chicago, Ill.
Livré exempt de douane au Canada.

Mais, plus cruellement que toute
autre, une pensée martelait son cœur:
Line épouser René Granier!... Oh!
cela, non, jamais! Les poings de l'ado-
lescent se serraient si violemment que
ses ongles entraînaient dans sa chair et ses
dents mordaient ses lèvres à les ensan-
glanter.

— O mon Dieu! non! non! vous ne
permettez pas cela!... gémissait-il.

Ses yeux, comme pour chercher se-
cours, s'élevaient vers le Crucifix,
seul ornement de la petite cellule blan-
chie à la chaux où la main de Line elle-
même l'y avait accroché.

— Non, mon Dieu! Vous savez bien
que, le jour de ma première Commu-
nion, je vous ai demandé qu'elle soit
heureuse!... Elle ne le serait pas, elle
ne pourrait jamais l'être avec René!...

Sa prière calma un peu sa désolation.
Mais bientôt de sombres pensées vin-
rent à nouveau tourbillonner en foule
dans son cerveau en feu.

Si jamais Line épousait René, lui,
Jean, ne pourrait plus rester près d'elle.
René ne le lui permettrait pas... Et
que ferait-il, mon Dieu, s'il était privé
pour toujours de la présence de sa petite
amie, de sa sœur chérie, l'unique ten-
dresse de son cœur?...

Non! à tout prix, une pareille cala-
mité devait être écartée. Il défendrait
Line contre ce danger menaçant, il la
préviendrait, lorsque le moment serait
venu pour la mettre en garde; et s'il
fallait à tout prix qu'elle épouse quel-
qu'un, sa petite sœur bien-aimée, on lui
trouverait un brave garçon qui la ren-
drait heureuse et qui tolérerait la pré-
sence du pauvre Parigot à son foyer...
Etienne Logier, par exemple, qui est
doux et paisible comme une fille... ou
encore Emile Jouffray, toujours gai et
prêt à rendre service... Mais René
Granier!... jamais, jamais!...

Line pleura beaucoup lorsque, pour
obéir à ses parents, il lui fallut partir
pour le pensionnat de Lauvière.

Jean, par un violent effort de volonté,
réussit à cacher sa désolation farouche
que seule Line devina.

— Mon pauvre Jean! lui dit-elle en se
jetant à son cou au moment des adieux,
ne te désole pas! Lauvière n'est pas loin;
je pourrai revenir souvent, le dimanche;
c'est toi qui viendras me chercher avec
la jument... Et puis, il y aura les va-
cances, et quand tu iras au marché, tu
viendras me voir chaque fois...

Et les choses, en effet, purent se passer
ainsi, et ce fut grâce à cela que la vie
parut encore supportable au pauvre
Parigot.

CHAPITRE V

Les craintes secrètes de Jean ne se
réalisèrent pas. Quand, à la fin de l'an-
née scolaire, Line revint à la Chênevière
pour toutes les vacances, elle eut tôt fait
de le rassurer: elle n'avait pas la moindre
envie de le renier pour frère. Elle se
montra avec lui aussi tendre, aussi at-
tentive qu'elle l'avait toujours été.
Line avait quinze ans. Elle avait
beaucoup grandi et embelli plus encore.
Lorsqu'on la voyait à l'église, le di-
manche, dans ses jolies toilettes fraîches
et de bon goût, les gens se disaient entre
eux: "La Line est devenue une vraie
demoiselle!..." Mais ceux qui, dans la
semaine, la rencontraient, le râteau ou
la pioche sur l'épaule, ou un panier au
bras, murmuraient, hochant la tête:
"La Line n'a pas perdu le goût de l'ou-
vrage..." Ce sera une rude travail-
leuse!

Jean oubliait dans la joie de la chère
présence retrouvée toutes les rancœurs
de l'année qui venait de s'écouler. Line
restait avec lui confiante et simple,
comme une petite sœur sûre de la ten-
dresse protectrice de son grand frère.

Jean est maintenant presque un hom-
me. Il est grand et robuste, quoique
toujours mince. Son visage n'a pas
changé, mais la mélancolie de son beau
regard s'est accentuée et ne s'efface plus,
même lorsqu'il se repose sur Line.

Le père Revel peut se féliciter de pos-
séder en son pupille un travailleur com-
me on n'en compte pas deux dans toute
la commune. Peu à peu, il s'est déchargé

sur lui de bien des choses, et il lui aban-
donne même en partie la direction de la
culture. La science acquise par Jean
dans les livres, et dont Germain se mé-
fiait un peu d'abord, ne lui a pas été
inutile. Bien des innovations conseil-
lées par Jean ont été couronnées de
succès. Germain Revel, débarrassé de
pas mal de soucis de ce côté-là, peut
s'adonner plus en grand à l'élevage, ce
qui lui est une source de revenus consi-
dérables.

Raymond seconde son père, mais tou-
jours avec nonchalance.

René Granier est revenu définitive-
ment au village. Il travaille en ama-
teur; une grande partie de son temps est
employée à arpenter les terres de son
père, le fusil ou la canne à pêche sur
l'épaule, suivant la saison, et tout son
travail consiste à gourmander les
nombreux valets du père Granier. Une
autre occupation de son goût c'est d'aller
rouler les cafés du Moustier et de Lau-
vière en joyeuse compagnie. Raymond et
lui sont demeurés d'inséparables amis.

Depuis le retour de Line à la Chêne-
vière, René y fait de bien plus fréquentes
visites. La beauté, la grâce de sa petite
camarade d'enfance l'ont ébloui. Il ne la
considère plus du haut de sa grandeur,
comme autrefois, mais affecte de la tra-
iter en vraie jeune fille. Pour elle, il se
met en frais de toilette et de belles ma-
nières, lui tourne des compliments que
Line ne comprend pas ou ne veut pas
comprendre, et reçoit généralement en
lui éclatant de rire au nez, ce qui mortifie
vivement le jeune vaniteux et l'ex-
cite encore plus à recommencer.

(à suivre)

MATURITE-MATERNITE AGE MOYEN

Une femme a besoin, à ces trois
époques critiques, d'un remède
sur lequel elle peut compter.
C'est pourquoi il y en a un qui
prend le Composé Végétal de
Lydia E. Pinkham. 98 sur 100
disent: "Il m'a soulagée". Il
vous soulagera aussi.

Le COMPOSE VEGETAL de LYDIA E. PINKHAM

GRATIS! GRATIS!

Magazine illustré et enrichi consacré à la Bro-
derie et à la musique, contenant les modèles les
plus nouveaux, leçons sur les arts domestiques,
dernières créations musicales et théâtrales;
deux diversions attractions.

Ce Magazine vous sera envoyé chaque mois
pendant un an, sur réception de 12c pour payer
les frais de poste. Envoyez:

RAOUL VENNAT

2720-2722 ST-DENIS

MONTREAL

OXIMEL

SIROP AU MIEL. Oxymel à l'Eucalyptus devrait
être essayé dans toutes les familles. Remède fa-
meux contre les rhumes, bronchites, coqueluche,
etc. Procurez-vous en une bouteille chez votre
pharmacie ou chez J.-E. L'ivernois et W. Brunet.

SIROP DE MAÏS HOWARDSBURG CROWN BRAND

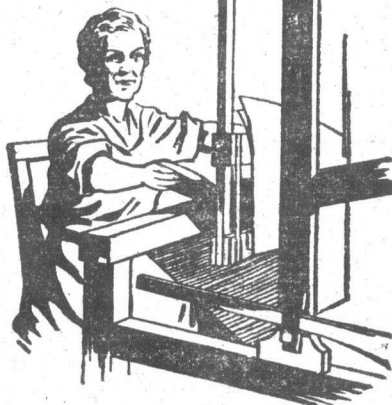


UN sirop de table pur,
nutritif et bon marché.
Les enfants en adorent
le goût.

THE CANADA STARCH CO. LIMITED, MONTREAL

L'art du tisserand dépend
beaucoup de l'habileté du teinturier

LES TISSUS DOMESTIQUES LES PLUS BEAUX SONT TEINTS AVEC DY-O-LA



Demandez à ces personnes
réputées pour les belles cou-
leurs de leurs tissus domesti-
ques, et vous verrez si elles
ne vous disent pas qu'elles
teignent leurs fils avec
DY-O-LA.

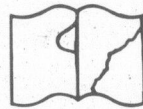
Cette teinture, originaire
d'Europe, est unique. Elle se
dissout à la perfection et
pénètre à fond les fibres de
vos fils de laine, de coton ou
de soie, qu'elle teint avec uni-
formité et de façon à résister
au lavage. Que vos couleurs
soient pâles ou foncées, DY-
O-LA leur donnera cet éclat
qui rend si attrayants les
tissus domestiques.

DY-O-LA est une teinture à
l'aniline qui se recommande
pour tapis, rideaux, car-
pettes et vêtements. 10c le
paquet.

F-78G



TEINTURE DY-O-LA



DE TOUT TEMPS LE MEILLEUR MOYEN!

TARIF

Pour les abonnés en règle avec le journal, 2c du mot.

Pour non abonnés, 3c du mot.
(Les annonces classées sont payables d'avance).

LE BULLETIN DE LA FERME Lée

Case 159, B. P., St-Roch

Québec, P. Q.

LES petites annonces du "Bulletin de la Ferme" sont encore, comme de tout temps, le moyen de choix pour disposer de ce que vous avez à vendre; animaux, volailles, instruments agricoles, etc.

Un essai coûte peu et convainc

Nous garantissons la publication des annonces reçues le lundi matin, dans le numéro courant.

Le Bulletin de la Ferme Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTERETS DE LA FERME

Publié par
LE BULLETIN DE LA FERME, Limitée
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 314
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne, Québec

TARIF des annonces:—20c la ligne
CLASSIFIÉE: 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance
CANADA, excepté cité de Québec \$1 00
CITE de Québec et pays étrangers \$1 50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES.—Pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. National Manufacturing Co., Dépt. 34, Montréal. Nos 28 à 52 N84 D.

NOUS AVONS BESOIN DE FEMMES ayant une machine à coudre pour nous chez elles. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Envoyez à Ontario Neckwear Company, Dépt. 124, Toronto, 8, Ont. Nos 40, 41, 42, 43 x 501 M. P.

Hommes Demandés

HOMMES ET GARÇONS.—Apprenez le métier de barbier, c'est la meilleure place à Québec, conditions avantageuses, commission payée en apprenant. Quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner salaire. Dans votre intérêt n'hésitez pas. Écrivez au Collège des Barbiers de Québec, 873 St-Vallier, Québec, P. Q. Nos 36 à 41 N. O. X001

POSITION PERMANENTE ET BONS PROFITS. Qui veut devenir son propre bourgeois tout en touchant des profits de \$25.00 à \$35.00 par semaine dès le début? La ligne Watkins composée de 150 produits de nécessité vous offre l'avantage. Si vous avez un équipement de voyage, envoyez à la Cie J. R. Watkins, 2177 rue Masson, Montréal. Pour plus amples informations, Dépt. R-2X. Nos 37, 38, 39, 40, 41, 42 x 171

AGENTS DEMANDÉS pour vendre des cravates de soie pour nous. Nous vous les vendons à un prix qui vous permet de réaliser 100% de commission. Écrivez aujourd'hui pour échantillon gratuit et détails. Ontario Neckwear Company, Dépt. 518, Toronto, 8, Ont. Nos 40, 41, 42, 43 x 021 M. P.

AVEZ UN BON REVENU régulièrement chaque semaine. Vendez nos arbres et arbrisseaux garantis, aux propriétés. Coopération réelle entre la Compagnie et ses représentants. Équipement gratuit avec toutes les instructions requises. S'adresser: Luke Frères, Limitée, Pépiniéristes, Montréal. No 41 x 891-KM.

Animaux à Vendre

A VENDRE agneaux Leicester classés x x x, s. (dromes) Alexandre Fournier, RR. No 1, Montmagny. No 40, 41—P52

A VENDRE, à bonne condition mâles Ayrshire âgés de deux mois, trois mois, cinq mois, onze mois, quinze mois, seize mois et un de trois ans classé A. Tous de père qualité et mères sous contrôle officiel. S'adresser à J.-B. Morissette, La Visitation, Cte Yamaska, P. Q. No 40, 41—P05

A VENDRE, Moutons Leicester, 10 agneaux et 2 et 3 ans; 10 brebis 1 an et 2 ans; 5 agnelles. S'adresser à J.-H. Couture, St-Augustin, Cte Portneuf. Nos 40, 41, 42—P05

A VENDRE TAUREAU AYRSHIRE, 17 mois classé A et femelles de tous âges, agneaux Oxford classés xx et xxx et quelques bonnes agnelles; cochets de choix Plymouth Rocks Barrés. Elphège Lagacé, R. No 1, St-Hyacinthe, P. Q. No 40, 41—P57

A VENDRE, quelques beaux agneaux et agnelles de race Cheviot à \$5.00 chacun. Jos.-A. Morin, St-André, Cte Kamouraska. No 41—P03

TABLETTES TOUSSINE POUR LES CHEVAUX

Contre: Toux, Gourme, Bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Pourqu'on vous expose à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de Toussine, prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval. Expédiée FRANCO sur réception du prix: \$0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec à la pharmacie Brunet, rue St-Joseph.
Dr Jos. COMTOIS, St-Barthélemy, P.Q.

DIVERS

ARGENT A PRETER.—Cultivateurs! Empruntez à 5% capitalisé, remboursable selon vos revenus. Avons aussi des acheteurs. "Crédit Immobilier" 35, Notre-Dame-Ouest, Montréal. No 50—J. N. O. X05

A VENDRE foin, grain, et paille par quantité de 4000. Satisfaction garantie J.-E. Fontaine, St-Guilhem, Cte Yamaska, P. Q. No 37 J.N.O. x82

TOUT HOMME qui a eu une maladie des voies urinaires, si légèrement qu'il ait été atteint, si bien guéri qu'il paraisse, si lointain qu'en soit l'origine, doit faire l'expérience recommandée, dans le traité explicatif du Dr Trivost, intitulé: "Ce que tout homme doit savoir avant et pendant le mariage", envoyé gratuitement sous enveloppe fermée. Ecrire à l'Institut de Prophylaxie, 3440 rue Hutchison, Montréal. No 50—J. N. O. X291

HUILE FOIE DE MORUE pour volaille et bœuf \$1.00 le gallon. Canistres émaillées pour conserves No 2 1/2, \$4.00 le cent; couvercles \$1.00 le cent; sertisseurs moderne \$15.00. Amédée Roy, St-Fabien, Cte Rimouski, P. Q. Nos 38, 39, 40, 41, 42, 43 P38

20 VERGES de Coupons Broadcloth, imprimés et autres genres assortis, en longueurs commodées pour toute la famille. Prix \$2.50 port payé. Eastern Textiles, New Glasgow, Qué. No 40, 41, 42—P27

SUPERBES LAINES blanches cardées, 50c la livre, filées 70c. Cochets reproducteurs Leghorn blancs, 50c; Rhode-Island \$1.00; poulettes Rhode-Island 6 mois, \$1.00. Hervé Laporte, Ferme Avicelle, St-Jean Matha, Joliette, P. Q. No 41—P54

CHANSONS FRANÇAISES, paroles seulement. Si Petite, Tout seul, Emblème, Rosalie, Personne! Oh Paris, 05 sous chacune, 3 pour 10 sous. Del-Frank, Casier 622, Montréal, P. Q. No 41—P87

Volailles à Vendre

A VENDRE.—Cochet P. R. B. et R. I. P. nœs Toulouse, africaine et embleme; canards Pekin, dindes et dindons bronzés. Satisfaction ou argent remis. J.-E. Fontaine, St-Guilhem, Cte Yamaska, P. Q. No 37 J.N.O. x64

POULETTES TOUS AGES, poules d'un an, cochets, coqs. J. G. Tweedle, Fergus, Ont. M. P. x 93, 40, 41, 42, 43

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES.—Poulettes cinq semaines 30c; six semaines, 35c; cochets âgés de 5 semaines 18c, aussi poulettes plus âgées prix sur demande. Poussins partis. Baden Electric Chick Hatchery, Baden, Ont. M. P. x 09—40, 41, 42, 43

POULETTES tous âges, de 5 à 20 semaines. Rocks Barrées et Leghorns. Owen Sound Chick Hatchery, Owen Sound, Ont. No 41 M. P. x 75

Réparons Clippers

MERCI AUX MILLIERS DE CLIENTS de l'an dernier. J'ai guisé cette année les lames de clippers pour "chevaux et bêtes à cornes" sur nouvelles machines automatiques. Ouvrage parfait et garanti 0.35 sous le set. Continuez à expédier par maille à R. H. Janelle, Pierreville, Cte Yamaska, P. Q. Nos 38 à 49—P24

AIGUISONS LES LAMES DE CLIPPERS.—Avantageux de nous envoyer toutes les lames de tondeuses. Nous aiguisons sur "Machine-Automatique" avec ouvrage et satisfaction garantis. Faisons l'essai des lames avant l'envoi. Prix 70 3/4 cts le set. Vendons tout accessoire de clipper. W. Fontaine, Pierreville, Cte Yamaska, P. Q. No 39 à 43—P06

Prix de dernière heure

Mardi, 9 Octobre 1934

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE PRIX DE GROS.

Beurre No 1 Pasteurisé..... 20 1/4c
Fromage coloré..... 10 1/2c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non pas payés aux producteurs.

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, —P. Qué.

Laine blanche non lavée..... 11c F.A.B.
Laine blanche lavée..... 18c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petites quantités de 10 à 100 livres.
Laine blanche non lavée..... 20c la lb.
Laine lavée..... 27c la lb

F.A.B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN
143 rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs salées .04 1/2c la lb.
Peaux de Bœufs fraîches .04 1/2c la lb.
15 à 50 moins 2 lbs chaque peau.

Nous acceptons toutes les peaux de 5* lbs et plus pour des peaux de 50 lbs sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraisés, enlevées par des Bouchers à la pièce .50c chaque.
Peaux de veaux Deacons de campagne à .35c chacune.

Peaux de Chevaux de bonne qualité \$1.50, sans crin et queue, .15c de moins.
Laine blanche non lavée à vendre à .17c la lb. F.O.B., Québec.

Peaux d'agneaux d'octobre, .25c chacune.

Prix garantis du 1er au 13 octobre 1934.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts..... \$5.60
Patente Hungarian, 98 lbs..... 2.45
1ère patente, Manitoba, quarts..... 5.20
98 lbs..... 2.25
Forte à levains, quarts..... 5.10
98 lbs..... 2.20
Patente Ontario sacs coton, 98 lbs..... 2.40
Patente Ontario, sacs toile 98 lbs..... 2.30
Farine à engrais 1ère qualité..... 1.70

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé d'Inde Argentin..... 1.15
Avoine alimentation No 1..... 50
recrible..... 52 1/2
Avoine No 2 C. W. recrible..... 60
Blé d'engrais, 98 lbs..... 1.50
Orge d'alimentation..... 65
Sarrasin d'alimentation..... 80

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros..... \$3.00
Farine de viande, fine, 50%..... 3.00
Farine de viande, fine, 60%..... 3.50
Os broyés, gros ou fin..... 2.25
Farine de poisson..... 3.00
Farine de Luzerne..... 1.75
Ecaillés d'huîtres, volailles..... .80
Ecaillés d'huîtres, poussins..... .80
Gravier, gros ou fin..... 1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs..... 1.00
Charbon de bois, poussins, s. 50 lbs..... 1.10
Lait éréché en poudre..... 9.00
Huile de foie de Morue:
1 gallon..... .85
Moulée pour la ponte..... 2.45
Moulée pour poussins..... 2.60
Moulée pour croissance..... 2.45
Grains mélangés pour poules 2.10 à 2.30
Grains broyés fins, poussins..... 2.45
gros, poulets..... 2.40

DIVERS

Le minot
Pois à soupe..... \$1.75 à \$2.00
Fèves blanches, (triées)..... 1.95
(triées Prime)..... 1.90
(triées yeux jaunes)..... 2.50

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé..... \$1.20
Gru..... 1.25
Gru Blanc (Middlings)..... 1.45
Blé d'Inde moulu..... 2.40
Moulée d'Avoine, fine..... 1.40
Moulée d'Orge, fine..... 1.40
Tourteaux de lin..... 1.90
Gruau d'avoine, jute 80 lbs..... 2.70
coton 80 lbs..... 2.75
Drèches brasserie séchées..... 1.50
Molassine..... 2.50
Moulée à veaux..... 3.20
Moulée laitière 18%..... 2.05
" 24%..... 2.30
Foin la tonne..... 16.00
Paille la tonne..... 11.00
Pot Barley..... 2.65
Pearl Barley..... 3.75

Sucre (Sacs 100 lbs).
Granulé, No 1, sac coton..... \$5.50
Cassonade, No 1..... 5.20
Cassonade, No 2..... 5.10
Cassonade, No 3..... 5.00

Mélasses (Barbades):
No 1, barils 25 gals, le gal..... \$.58
Sel
Sel fin, sac 140 lbs..... \$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs..... .95
Saindoux:
En seaux 20 lbs..... \$2.40

LARD SALÉ

Gras de dos:
30 x 40 more. (200 lbs au baril)..... \$37.00
40 x 50 more. (200 lbs au baril)..... 36.00
50 x 60 more. (200 lbs au baril)..... 35.00
60 x 70 more. (200 lbs au baril)..... 33.00

Clear fat:
25 x 35 more. (200 lbs au baril)..... \$32.00
Canadien Short Cut, gras et maigre. 28.00

COMPARAISON DES PRIX

	11 oct 1934	12 oct 1933	9 oct 1924
Beurre No 1, Past.	19 3/16	17 1/2	35 7/8
Fromage Coloré.	9 11/16	9 15/16	17 3/8
Fromage Blanc	9 1/8	9 13/16	17 1/4
Œufs Frais	31	26	48
Veaux de lait vivants.	07	7	09 1/2
Bouillons vivants choix	05	4	06
Agneaux	06	8 1/2	10 1/2
Porcs vivants	7 85	6.25	10 25
Poulets vivants	17	16	27

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le président.—Ce que vous nous dites là n'est pas sérieux.
L'accusé.—C'est très sérieux! Je suis sincère et la meilleure preuve que je ne veux pas contester de blagues au tribunal, c'est que je n'ai pas pris d'avocat!

—o—

Gisèle.—Est-ce que je dois me laver les bras maman.

La maman.—Mais, certainement.
Gisèle.—Je ne pourrais pas me mettre de la poudre simplement comme tu le fais.

La Coopérative

Fournit les com

Semaine

BEURRE

Avec une demande un peu plus active et une offre plus restreinte à cause de la diminution dans les arrivages de beurre frais et peu de disposition de la part des détenteurs à se départir aux prix courants, notre marché s'est quelque peu amélioré et une hausse de 1/4c à 3/8c la livre enregistrée dans les prix.

À la dernière heure, lundi, à 8 heures, on cotait au gros le beurre pasteurisé de 19 3/4c à 19 7/8c.

FROMAGE

La demande du marché anglais pour le fromage blanc est plutôt limitée au moment; avec une offre plus abondante de la part de nos opérateurs et fléchissement de la livre (argent anglais), une baisse a été enregistrée dans les prix.

Le fromage coloré est rare; restent ferme et commandé à une prime de 1/4c à 1/2c la livre sur le blanc.

ŒUFS

MONTREAL: La demande active et avec une diminution dans les arrivages d'œufs frais de bonne qualité, une hausse de un sou à douzaine a été enregistrée dans les prix.

QUEBEC: Les arrivages ont été peu plus considérables que la semaine précédente, mais n'étant que pour répondre à la demande, ont facilement été maintenus.

VOLAILLES VIVANTES

Avec diminution dans les arrivages, les prix de la volaille vivante stationnaires. Cependant, avec une demande plus restreinte, si les arrivages dans les quelques jours suivants, il faudra s'attendre à une baisse. Par conséquent, de sacrifier vos volailles vivantes, nous croyons qu'il y aura avantage pour vous de continuer à engraisser pour les expédier aussitôt que la température le permettra, c'est-à-dire assez froide pour que les volailles ne soient pas exposées à souffrir pendant le transport.

Avec l'avance de la saison, à cette semaine, les pesantiers de la catégorie de poulets vivants sont les suivants:—

A—5 1/2 lbs. et plus
B—4 1/2 " à 5 1/2 lbs.
C—3 1/2 " à 4 1/2 lbs.

Il est bien entendu que la notation n'est pas établie seulement pour pesantier, mais aussi sur le fin du sujet, c'est-à-dire doit avoir la grosseur nécessaire et non pas en charpente.

VOLAILLES ABATTUES

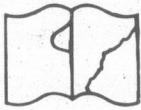
Bonne demande aux prix. Nous fournissons gratuitement la mande, une circulaire traitant la paration et de l'abatage pour et l'on peut également se procurer la dernière en s'adressant au de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Louis, le 8 octobre, 1934.
Bétail, 1058; veaux, 1362; porcs, 4814.

BÉTAIL

Les arrivages cette semaine ont été plutôt modérés et, grâce à la température plus froide de la semaine, les réserves de viandes fraîches sont considérablement réduites. La demande pour les cornes a été sensiblement plus active d'aujourd'hui qu'elle ne l'avait été pendant les derniers mois, et nous en avons une avance de 25c, et 50c, dans les prix offerts pour ment toutes les classes. Les vilions rapportaient de 4 1/2c avec un lot par-ci-par-là allant à 5c. Les bouillons de qualité se vendaient de 4c à 4 1/2c et muns de 2 1/2c à 3 1/4c. Les d'un an, légers et maigres, se vendaient point et se vendaient 1 1/2c. Les taureaux étaient même prix, soit de 1 1/2c à 2c, destinés à la mise en conserves de 1c à 1 1/2c. On croit que d'aujourd'hui sera maintenue toute la semaine.



La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 1er au 8 octobre

BEURRE

Avec une demande un peu plus active et une offre plus restreinte à cause d'une diminution dans les arrivages de beurre frais et peu de disposition de la part des détenteurs à se départir aux prix actuels des beurres entreposés au cours de l'été, notre marché s'est quelque peu raffermi et une hausse de $\frac{1}{4}$ c à $\frac{3}{8}$ c la livre a été enregistrée dans les prix.

A la dernière heure, lundi après-midi le 8 courant, l'on cotait au gros le No 1 pasteurisé de 19 $\frac{3}{4}$ c à 19 $\frac{1}{2}$ c la livre.

FROMAGE

La demande du marché anglais pour le fromage blanc est plutôt limitée dans le moment; avec une offre plus considérable de la part de nos opérateurs locaux et fléchissement de la livre sterling (argent anglais), une baisse a été enregistrée dans les prix.

Le fromage coloré est rare; les prix restent ferme et commande facilement une prime de $\frac{1}{4}$ c à $\frac{1}{2}$ c la livre de plus que le blanc.

ŒUFS

MONTREAL: La demande a été très active et avec une diminution dans les arrivages d'œufs frais de bonne qualité, une hausse de un sou à deux sous la douzaine a été enregistrée dans les prix.

QUEBEC: Les arrivages ont été un peu plus considérables que la semaine précédente, mais n'étant que suffisants pour répondre à la demande, les prix ont facilement été maintenus stables.

VOLAILLES VIVANTES

Avec diminution dans les arrivages, les prix de la volaille vivante ont été stationnaires. Cependant, avec une demande plus restreinte, si les arrivages augmentent dans les quelques jours qui suivront, il faudra s'attendre à un marché plus faible. Par conséquent, au lieu de sacrifier vos volailles vivantes à bas prix, nous croyons qu'il y aurait plutôt avantage pour vous de continuer à les engraisser pour les expédier abattues aussitôt que la température le permettra, c'est-à-dire assez froide pour que ces dernières ne soient pas exposées à chauffer durant le transport.

Avec l'avance de la saison, à partir de cette semaine, les pesantiers de chaque catégorie de poulets vivants seront les suivants:

- A—5 $\frac{1}{2}$ lbs. et plus
- B—4 $\frac{1}{2}$ " " 4 $\frac{1}{2}$ lbs.
- C—3 $\frac{1}{2}$ " " 4 $\frac{1}{2}$ lbs.

Il est bien entendu que la classification n'est pas établie seulement sur la pesantier, mais aussi sur le fini de chaque sujet, c'est-à-dire doit aussi avoir la mesure nécessaire et non pas seulement en charpente.

VOLAILLES ABATTUES

Bonne demande aux prix actuels. Nous fournissons gratuitement, sur demande, une circulaire traitant de la préparation et de l'abatage pour le marché et l'on peut également se procurer cette dernière en s'adressant au Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 8 octobre, 1934:

Bétail, 1058; veaux, 1362; porcs, 1269; moutons, 4814.

BÉTAIL

Les arrivages cette semaine sont plutôt modérés et, grâce à la température plus froide de la semaine dernière, les réserves de viandes fraîches en entrepôt sont considérablement réduites, en sorte que la demande pour les bêtes à cornes a été sensiblement plus marquée et d'hui qu'elle ne l'avait été depuis plusieurs mois, et nous enregistrons une avance de 25c, et 50c, dans certains cas, dans les prix offerts pour pratiquement toutes les classes. Les bons bouvillons rapportaient de 4 $\frac{1}{2}$ c à 4 $\frac{3}{4}$ c avec un lot par-ci par-là allant jusqu'à 5c. Les bouvillons de qualité moyenne se vendaient de 4c à 4 $\frac{1}{4}$ c et les communs de 2 $\frac{1}{2}$ c à 3 $\frac{3}{4}$ c. Les bouvillons d'un an, légers et maigres, restaient au même point et se vendaient de 1 $\frac{1}{2}$ c à 1 $\frac{3}{4}$ c. Les taureaux étaient fermes au même prix, soit de 1 $\frac{1}{2}$ c à 2c. Les sujets destinés à la mise en conserve allaient de 1c à 1 $\frac{1}{2}$ c. On croit que l'avance d'aujourd'hui sera maintenue pour toute la semaine.

VEAUX

Dans cette classe d'animaux, on enregistrerait également une forte amélioration dans la demande et dans les prix. Les ventes se faisaient généralement à 25c et 50c en plus des prix de la semaine dernière. Les bons veaux de lait se payaient de 6c à 6 $\frac{1}{2}$ c avec quelques-uns de choix jusqu'à 7c. Les veaux de qualité moyenne se vendaient de 5c à 5 $\frac{1}{2}$ c et les communs de 3 $\frac{1}{2}$ c à 4 $\frac{1}{2}$ c. Les veaux de champs se vendaient également mieux et rapportaient de 2c pour les plus communs jusqu'à 2 $\frac{3}{4}$ c pour les meilleurs.

PORCS

Ici aussi il y avait diminution assez prononcée dans le volume des expéditions et la demande était fort active lors de l'ouverture du marché; mais les acheteurs se refusaient en général à payer plus que 7 $\frac{3}{4}$ c la livre. Toutefois, peu de temps après l'ouverture du marché, il était possible de vendre les porcs à raison de \$7.85 pour les bacons avec \$1. de prime sur les sujets de choix; les sujets de boucherie et légers et les pesants subissaient une coupe d'un demi sou la livre et les extra pesants (270 livres et plus) en subissaient une d'un sou la livre. La demande était ferme et il y a lieu de croire que le nouveau prix de ce matin restera le même pour toute la semaine et qu'il pourrait avoir certaines chances de se rendre peut-être à 8c la livre. Les truies étaient fort recherchées et rapportaient de 5 $\frac{3}{4}$ c à 6 $\frac{3}{4}$ c.

MOUTONS AGNEAUX

Nous avons réussi à faire avancer le prix des agneaux de 25c la livre et les bonnes agnelles ainsi que les agneaux châtrés se vendaient à 6c la livre. Les sujets non châtrés et les communs se vendaient à 4c et les agneaux pesant plus que 100 livres se payaient 5c. La demande était plutôt forte et il y a lieu de croire que le nouveau prix restera ferme et pourra même s'améliorer encore quelque peu. Les moutons étaient à peu près fermes en fait de prix, bien que la demande soit limitée et les ventes rapportaient de 1 $\frac{1}{2}$ c à 2c en moyenne.

VEAUX ABATTUS

MONTREAL: Marché ferme avec hausse de $\frac{3}{4}$ c la livre.

QUEBEC: Marché stable sans changement dans les prix.

PORCS ABATTUS

QUEBEC: Marché tranquille mais les prix sont stationnaires.

MONTREAL: Les arrivages considérables ainsi qu'une demande très limitée ont occasionné une baisse de prix de $\frac{1}{2}$ c la livre.

Fruits et Légumes

La récolte des pommes se poursuit dans des conditions normales. De gros chargements nous arrivent de pommes de la Colombie Anglaise et de la Nouvelle-Ecosse, principalement de cette dernière province. On rapporte que la récolte de tomates a été sérieusement affectée par les gélées de la semaine dernière. L'arrachage des pommes de terre bat son plein. Dans la région immédiate de Québec on rapporte que beaucoup de tubercules sont pourris sur le champ. Il faudra bien soigner le triage.

Les producteurs de l'Île aux Grues ont expédié une première goélette de pommes de terre au cours de la semaine dernière.

A Québec le marché est très irrégulier les prix varient entre 45 à 50c le sac pour variété Montagne Vertes en sacs de 80 lbs.

A Montréal il reste encore dans les entrepôts la valeur de quinze wagons de vieilles pommes de terre des Provinces Maritimes. L'offre est très libérale et le marché va au ralenti. Les vieilles patates No 1 valent de 20 à 25c le sac. Les patates nouvelles, variété Irish Cobbler de 45 à 50c la poche. Blanches de Québec, No 1 en 80 lbs., 35c à 40c, les No 2, de 25 à 30c.

Montréal a reçu 340 wagons de fruits et légumes contre 356 la semaine précédente, soit: 132 chars de pommes; 21 de pommes de terre, 2 d'oignons; 61 de fruits assortis; 5 de légumes variés, 97 de bananes et 22 de fruits tropicaux.

Prix de remise de

La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 6 OCTOBRE 1934

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 2 OCT. 1934 INCLUSIVEMENT.

BERURE FRAIS		FROMAGE	
No 1 pasteurisé	19 $\frac{3}{4}$ c	Blanc	Coloré
No 1 non pasteurisé	18 $\frac{1}{2}$ c	No 1...	9 $\frac{1}{2}$ c
No 2...	18 $\frac{3}{4}$ c	No 2...	8 $\frac{1}{2}$ c

TRÈS IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emménagement à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

POULES VIVANTES

A.....	15c	la lb.
B.....	12c	"
C.....	10c	"
Coqs.....	07c	"

POULETS ABATTUS

"Engraisés au lait"

Spécial.....	28c
A.....	25c
B.....	23c

POULETS ABATTUS

"Sélectionnés"

Spécial.....	25c
A.....	23c
B.....	20c
C.....	16c

POULES ABATTUES

"Sélectionnées"

A.....	18c
B.....	16c
C.....	13c
Coqs.....	12c

Poulets Vivants

A—5 lbs et plus.....	17c	la lb.
B—4 lbs à 5 lbs.....	15c	"
C—3 lbs à 4 lbs.....	11c	"

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. 8c la lb.

ŒUFS

A—gros.....	31c	Doz.
A—moyens.....	29c	"
A—Poulettes.....	26c	"
B.....	23c	"
C.....	17c	"

Pigeons vivants, le couple..... 20c

PORCS ABATTUS

No 1.....	10c $\frac{1}{2}$ la lb.
No 2.....	09c $\frac{1}{2}$ "
No 3.....	08c $\frac{1}{2}$ "

VEAUX ABATTUS

engraisés au lait

Bon.....	10c la lb.
Moyen.....	9c "
Commun.....	6c "

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 8 Oct. 1934.

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée

Porcs

Porc à bacon (Select).....	180 à 220 lbs.	\$7.85
----------------------------	----------------	--------

Prime de \$1.00

Porc à bacon.....	180 à 220 lbs.	\$7.85
-------------------	----------------	--------

Porc à boucherie.....	160 à 230 lbs.	\$7.35
-----------------------	----------------	--------

Porcs légers et à engrais.....	120 à 160 lbs.	\$6.85 à \$7.35
--------------------------------	----------------	-----------------

Porcs lourds.....	240 à 270 lbs.	\$7.35
-------------------	----------------	--------

Extra lourds.....	270 lbs ou plus	\$6.85
-------------------	-----------------	--------

Truies.....	\$5.50 à \$6.50
-------------	-----------------

Vaches

Choix.....	21c à 23c lb
Bonne.....	21c à 21c "
Moyenne.....	2c à 21c "
Commune.....	11c à 13c "
Très commune.....	1c "

Veaux de lait

Choix.....	6c à 7c lb
Bon.....	5c à 5 $\frac{3}{4}$ c "
Moyen.....	4 $\frac{1}{4}$ c à 4 $\frac{3}{4}$ c "
Commun.....	3c à 3 $\frac{1}{2}$ c "

Veaux de champs

Bon.....	21c à 23c la.
Commun.....	2c à 2 $\frac{1}{4}$ c "

Agneaux

Bon.....	5 $\frac{3}{4}$ c à 6c lb.
Moyen.....	5 $\frac{1}{2}$ c à 5 $\frac{3}{4}$ c "
Commun.....	3 $\frac{3}{4}$ c à 4c "
Pesants.....	4 $\frac{3}{4}$ c à 5c "

Moutons

Bon.....	1 $\frac{1}{2}$ c à 2c lb.
Commun.....	1c à 1 $\frac{1}{2}$ c "

Bouvillons

Choix.....	4 $\frac{3}{4}$ c à 5c lb
Bon.....	4c à 4 $\frac{1}{2}$ c "
Moyen.....	3 $\frac{3}{4}$ c à 4c "
Commun.....	2 $\frac{1}{2}$ c à 2 $\frac{3}{4}$ c "
Commun (légers).....	1 $\frac{1}{4}$ c à 1 $\frac{3}{4}$ c "

Taureaux

Choix.....	21c à 23c lb
Bonne.....	21c à 21c "
Moyenne.....	2c à 21c "
Commune.....	11c à 13c "
Très commune.....	1c "

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE de QUÉBEC

A QUÉBEC

ŒUFS		Veaux abattus engraisés au lait	
A gros.....	32c doz.	Bon.....	14c la lb.
A moyens.....	30c "	Moyen.....	12c "
B.....	24c "	Commun.....	08c "
C.....	20c "		

LARD

No 1, 90 à 140 lbs.....	11c la lb.
No 2, 140 à 175 lbs.....	10 $\frac{1}{2}$ c "
No 3, 175 à 225 lbs.....	10c "

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



Texte détérioré

Résultats Avicoles encourageants obtenus dans le district agronomique No 15

Il est reconnu que depuis plusieurs années l'élevage de la volaille est sur un grand nombre de fermes la principale source de revenus. Les progrès réalisés dans la région démontrent encore une fois l'importance de l'Industrie Avicole.

Le district No 15 compte maintenant deux couvoirs coopératifs, dont l'un établi à Papineauville en 1932 et l'autre organisé à Hull, cette année. La capacité totale d'incubation de chacun de ces couvoirs est de 21,000 œufs.

Attendu que le temps de la reproduction chez la poule arrive à une saison où les œufs pour la consommation se vendent bon marché, l'existence de couvoirs bien organisés permet aux producteurs d'écouler leurs bons œufs à des prix rémunérateurs. Par conséquent, l'éclosion bien accomplie est un facteur de première importance et nous désirons mentionner que les deux couvoirs de la région ont obtenu la plus haute moyenne d'éclosion parmi tous les couvoirs coopératifs de la province qui sont au nombre de 37. Le couvoir de Hull se classe premier avec une moyenne de 69.9% tandis que celui de Papineau arrive deuxième avec une moyenne de 69.1%. Ces résultats sont pour le nombre total d'œufs incubés durant toute la saison.

La plupart des 60,000 poussins produits à ces deux centres ont été placés sur des fermes locales. La vente d'environ un dixième de ces poussins dans la province d'Ontario est une conquête pour notre province, et cette exportation aurait été fort plus élevée si la production avait pu suffire aux nombreuses demandes qui ont dû être refusées. Evidemment les membres de ces couvoirs ont réalisé des profits très enviables; et ce à un tel point que ces organisations doivent refuser l'acceptation de plusieurs aviculteurs qui désirent y devenir membres.

Outre ceci, les couvoirs de Hull et de Papineau ont la réputation d'éclore des poussins vigoureux. Les gens qui se sont approvisionnés aux endroits ci-haut mentionnés ont fait un élevage des plus satisfaisants. Notons qu'à l'âge de 2 mois la mortalité est d'environ 2.7% sur à peu près 30,000 poussins répandus sur les fermes des membres des couvoirs et des cercles d'aviculture que nous avons pu facilement contrôler. En 1933, la mortalité à cette époque s'élevait à 8.6%, donc il y a diminution de mortalité d'environ 70%. Résultat: élevage encore plus payant.

La production de sujets vigoureux est le principal objectif des couvoirs et afin d'obtenir le maximum de rendement les oiseaux alimentant les couvoirs sont aussi sélectionnés rigoureusement en vue de la production des œufs.

L'automne dernier, un membre de ces couvoirs entra un parquet de poulettes à un concours de ponte officiel tenu dans la province de Québec pour fins de l'enregistrement. A date ce parquet se classe 3ième dans le total des troupeaux contrôlés et le premier parmi les troupeaux de race P.R.B. Il est à la tête des troupeaux des membres des onze couvoirs coopératifs figurant dans les deux concours de ponte de la province.

Au nombre des principales causes qui ont contribué à ce succès, il convient de noter les facteurs suivants: Vigueur des sujets, sélection rigoureuse, épreuves du sang contre la diarrhée blanche, bonne conduite de l'incubateur, méthode sanitaire d'élevage, etc.

Nous terminerons ces observations en soulignant à votre attention que ces couvoirs ont été organisés grâce à l'heureuse initiative et au dévouement persistant de MM. J. W. Delaney et J. Th. Rollin, agronomes respectifs des comtés de Hull et de Papineau, et de M. Henri Robitaille, instructeur avicole pour le district.

Le district Agronomique No 15 est sous la direction de monsieur R. M. Elliott.

Le couvoir des œufs pour les expédier, une bonne pratique est de passer légèrement la main par-dessus chaque carton après que les œufs y sont mis pour s'assurer que les œufs ne dépassent pas le dessus du carton, car ces œufs se cassent presque toujours au cours du transport. Avant de remplir une caisse examinez le fond et les côtés; s'il manque des clous ou s'il y a des clous prêts à tomber, remplacez-les. — Bulletin du commerce des œufs et des volailles.



Un régal pour les buveurs de Thé Vert

La récolte de la nouvelle saison est arrivée du Japon. La première cueillaison des plantations du Japon est incomparablement riche en saveur et possède un arôme délicieux.

Demandez à votre
épicer un paquet de
Thé du Japon
"SALADA"
(étiquette verte)



690F

CONCOURS de PONTE de l'OUEST de QUÉBEC

Semaine finissant le 2 octobre 1934

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Propriétaires	Race	Total œufs	Total points
1 H. R. Drew.....	P.R.B.	1960	2105.6
2 H. R. Drew.....	"	1645	1742.4
3 W. M. Oliver.....	"	1563	1701.5
4 C. R. Weldron.....	"	1555	1681.1
5 Mrs. Alex. MacKay...	"	1765	1816.0
6 Taylor Bros.....	"	1217	1254.1
8 J. G. Tweddle.....	"	1637	1785.2
9 J. M. Scott.....	"	1598	1653.6
10 Ormstown Couvoir Co- opératif (W. W. Elliot).	"	1540	1727.1
11 Mrs. L. H. Parker.....	"	1724	1698.9
12 Papineau Couvoir Co- opératif (Etienne Rioux)	"	1923	2026.3
13 Exp. Sta. La Ferme.....	"	1967	2083.9
14 Exp. Sta. Lennoxville...	"	1903	2066.5
15 W. W. Bromby.....	L.B.C.S.	2115	2163.7
16 W. W. Bromby.....	"	1945	2126.7
17 W. M. Oliver.....	"	1990	1935.2
19 C. O. Drummond.....	"	1690	1896.2
20 C. D. Calder.....	W.B.	1657	1641.7

31304 33078.7

CONCOURS de PONTE de l'EST de QUÉBEC

Semaine finissant le 2 octobre 1934

Sous la direction de la Station Expérimentale

STE-ANNE DE LA POCATIÈRE, QUÉ.

Propriétaires	Race	Total œufs	Total points
1 Taylor, G. S.....	L.B.C.S.	2300	2514.0
2 Calder, C. D.....	"	1233	1147.7
3 Bromby, W. W.....	"	1980	2230.1
4 Sta. Exp. Ste-Anne, Qué.	P.R.B.	2176	2212.6
5 Poirier, J.-Alphée.....	"	1892	1747.0
6 Couv. Coop. Bonaventure	"	1747	1676.0
7 Slacer, Kenneth.....	"	1832	2010.6
8 Couv. Coop. Vaudreuil...	"	1574	1556.0
9 Couv. Coop. Laval.....	"	1519	1583.7
10 Couv. Coop. St-Augustin	"	1795	1818.5
11 Couv. Coop. des Cèdres...	"	1799	1653.0
12 Couv. Coop. St-Raymond	"	1819	1820.3
13 Couv. Coop. L'Epiphanie...	"	1184	1230.1
14 Letendre, J.-W.....	"	1326	1523.3
15 Couv. Coop. Montmagny...	"	1613	1543.5
16 Couv. Coop. St-Jacques	"	1596	1736.6
17 Sta. Exp. Kapuskasing, O.	"	2178	2489.9
18 Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1705	1705.4
19 Sta. Exp. Ste-Anne, Qué.	"	1996	2082.7
20 Sta. Exp. Ste-Anne, Qué.	"	2067	2173.5

35331 36454.5

"Pour les fils de cultivateurs"

Comme par les années passées, l'Orphelinat Agricole de St-Ferdinand, ouvrira ses portes aux fils de cultivateurs désireux de s'instruire. Les classes commenceront le 2 novembre, pour se terminer le premier mai. Les cours d'agriculture sont donnés par un instructeur diplômé; les cours de français, d'anglais et de comptabilité par des prêtres séculiers. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. le Directeur de l'Orphelinat Agricole de St-Ferdinand, Mégantic.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronné, Québec

Bulletin de service d'automne et nouvelles

GRATIS

Ce bulletin comprend une multitude de renseignements et de suggestions ainsi que plusieurs nouvelles avicoles. Il vous aidera obtenir les meilleurs résultats possible avec vos poulettes, cet automne et au cours de l'hiver.

Des exemplaires seront adressés gratuitement sur demande, aussi longtemps que nous en aurons. Demandez votre exemplaire aujourd'hui même.

BRAY CHICK HATCHERY
34 Clayburn Ave., St-Catharines, Ont.

Vous n'avez pas la peine d'écrire Utilisez ce coupon d'abonnement

Le Bulletin de la Ferme, Ltée,
Case 159, B.P. St-Roch, Québec, P. Q.
(Section des abonnements).

Messieurs:

Ci-inclus la somme de _____ en bon de poste en paiement de _____ ans _____ d'abonnement au "BULLETIN DE LA FERME".

REGU LE Nom _____
27 SEP. 1976 R.R. No _____
NOUVEAU Bureau de poste _____
BIBLIOTHEQUE NATIONALE Comté _____
DU QUÉBEC Province _____

Faites une croix dans le petit carré selon que vous êtes ancien ou nouveau lecteur.

N.B. — En adressant ce coupon cette semaine vous pouvez régler votre année courante et l'arrérage, s'il y a lieu, au taux de 50c par année. Profitez-en.

PER
B-226

S

BU

CO OPÉRA
INDUSTRI

PARAIT
LES JE

VOLUME XXI



Le "Rocher bra

Offre
Spéciale:
médecine, vous s
coupon ci-contre

D
2501 W